

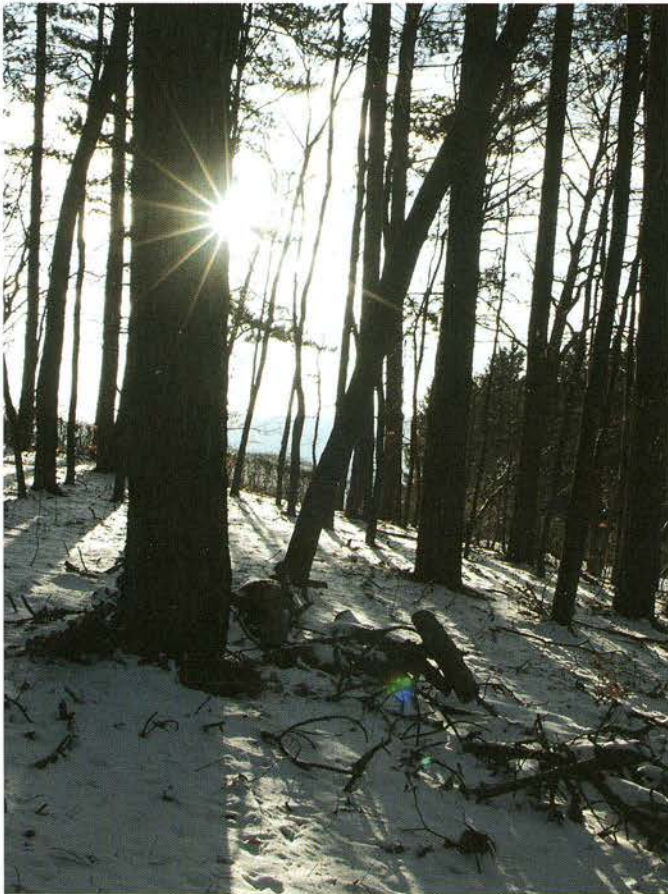
de Reider

Informationsblad vun der Gemeng Ettelbréck



de Reider

Informationsblad vun der Gemeng Ettelbrück



An dëser Editioun

Virwuert	2
Délibérations du Conseil Communal	3
Internet pour toutes et tous	9
Straßen und ihre Namensgeber	10
Klima-Kanu-Quetschekraut	12
Chantier école préscolaire	13
Rétrospective 2001	14
Ettelbrück in alten Ansichtskarten	15
Commission des relations humaines	26
Victor Hugo et le peintre Michel Sinner	28
Les caprices de la météo	39
Von der "Musikschoul" zum "Conservatoire"	40
Centre de jour pour seniors Hiirzebiërg	42
Autofräie Waarkdall	44
Sportifs méritants	45
La prime de construction ou d'acquisition	46
Ettelbrück im großen weltweiten Netz	48
Services Communaux	50
Gewalt in den Schulen	51
Ils nous ont quittés	52

Chers concitoyens,

Le bulletin d'information communal "DE REIDER" a connu au mois d'avril 1988 sa première parution. Depuis lors, au cours des 15 dernières années, 30 éditions normales et une édition spéciale (Ettelbréck 1940-1945) ont pu être distribuées gratuitement à tous les ménages de la commune d'Ettelbruck.

Les responsables politiques de l'époque avaient jugé utile et nécessaire de créer ce bulletin d'information afin de permettre à tous les administrés de mieux suivre la vie de la collectivité et de créer un lien plus étroit entre le citoyen et les organes officiels de la commune.

Ce nouveau moyen de communication et d'information devait avoir pour mission par ailleurs de porter à la connaissance du citoyen toutes sortes de renseignements intéressants et instructifs visant à faciliter ses relations avec les institutions publiques en général et son administration communale en particulier.

L'attrance d'un tel périodique ne pouvant être garantie que par une grande diversité des sujets abordés, le comité de rédaction s'est toujours efforcé à trouver le juste milieu entre informations purement politiques et documentations s'adressant à un large public.

C'est certainement en grande partie cet aspect de polyvalence du REIDER qui a contribué à forger son succès auprès des lecteurs.

A cela s'ajoute que les comités de rédaction successifs se sont appliqués à présenter un bulletin d'information qui certes a évolué dans sa mise en page au fil des années, mais qui n'a jamais trahi le principe de l'objectivité et de la neutralité autant politique qu'idéologique.

Aussi les responsables politiques tiennent-ils à féliciter les membres du comité de rédaction d'avoir toujours su sauvegarder cette impartialité politique sans laquelle la longévité du REIDER aurait difficilement pu être assurée.

Aujourd'hui, à l'occasion de la parution de la 31^e édition du bulletin d'information communal il nous semble indiqué de présenter nos sincères remerciements et notre profonde reconnaissance à tous ceux qui, au cours des années écoulées, ont collaboré, à titre bénévole, à la rédaction de ce périodique communal.

Qu'il soit permis toutefois de relever dans ce contexte plus particulièrement les mérites incontestables de deux collaborateurs de la première heure, en l'occurrence MM. Will Dondelinger et Arthur Muller.

Par leurs différentes contributions, basées sur des recherches approfondies et méticuleuses, traitant essentiellement d'aspects historiques fort intéressants de notre commune, ils ont réussi à créer d'une part des documents de grande valeur pour les archives communales et d'autre part à éveiller l'intérêt de très nombreux concitoyens pour des sujets ayant empreint notre vie communautaire.

Qui, en 1989, aurait osé croire que le bulletin d'information communal DE REIDER allait connaître un tel succès auprès de la population autochtone et bien au-delà du territoire de la commune!

Tous les mandataires politiques espèrent que, malgré l'importance toujours croissante de la communication électronique, le REIDER réussira à garder sa raison d'être dans le contexte des publications communales et continuera dans les années à venir, comme dans le passé, à éveiller l'intérêt de beaucoup de nos concitoyens.

Ad multos annos!

Le collège échevinal

Pierre Kraus, bourgmestre
Claude Halsdorf, échevin
Marcel Burg, échevin

Délibérations du conseil communal

• Séance du 14 octobre 2002

Présents: Kraus, Halsdorf, Wilhelm-Petry, Feypel-Diederich, Burg, Gengler, Arendt, Schaaf, Muller-Posing, Ries, Feith-Juncker, Thull
Absent et excusé: Ledesch

1 — Informations actuelles par le collège échevinal

2 — Conventions et transactions immobilières

■ Approbation de l'acte notarié numéro 756 du 30/08/2002 relatif à la vente à STUGALUX S.A. d'une maison située à Ettelbruck, 28, rue du Commerce, section C, numéro cadastral 709/1106, d'une contenance totale de 1 are au prix de 142.550 €. Le compromis relatif à cette vente a été approuvé par le conseil communal dans sa séance du 12/07/2002 et par Monsieur le Ministre de l'Intérieur en date du 23/09/2002

12 oui

■ Approbation des actes notariés 757, 758 et 759 du 30/08/2002 relatifs à l'acquisition d'emprises de terrains situés au lieu-dit "beim Steinkreuz" à Ettelbruck, section B de Warken, d'une contenance totale de 7,62 ares, au prix global de 2.833,42 € et servant à l'élargissement du chemin communal vers Erpeldange

12 oui



■ Approbation de l'avenant à la convention passée en date du 17/07/2002 entre la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois, représentée par la société CFL-IMMO S.A. et le collège des bourgmestre et échevins de la Ville d'Ettelbruck concernant la fixation à 750 € par mois, hors TVA, nombre indice 630, à partir du 1er juillet 2002 du prix de location pour les locaux mis à disposition du Syndicat

d'Initiative et du Tourisme de la Ville d'Ettelbruck dans le bâtiment de la gare d'Ettelbruck. L'ancien loyer a été de 12.000 Flux par mois

12 oui

■ Approbation de l'avenant au contrat de bail passé entre les Œuvres Paroissiales a.s.b.l. d'Ettelbruck et le collège échevinal fixant à partir du 1er septembre 2002 à 1.000 € par mois, nombre indice 605,61 le loyer pour le bâtiment administratif situé Place de l'Hôtel de Ville. L'ancien loyer a été de 444,23 € par mois

12 oui

3 — Devis divers

■ Approbation d'un devis de 630.000 € relatif aux travaux d'aménagement en zone piétonne de la rue Guillaume à Ettelbruck y compris le renouvellement de la conduite d'eau et le raccordement au réseau de chauffage urbain

12 oui



■ Approbation d'un devis de 820.637 € relatif à la construction d'un hall de gymnastique près du centre sportif du Deich

12 oui

4 — Participation aux frais de renouvellement et d'extension de la piscine de Colmar-Berg: Décision de principe.

- Approbation d'une décision de principe arrêtant une participation financière de la commune d'Ettelbruck dans le projet de rénovation et d'extension de la piscine de Colmar-Berg dans l'intérêt de la réservation de 10 heures de natation pour les besoins des écoles primaires d'Ettelbruck

12 oui

5 — Plan de gestion annuel des forêts communales

Approbation des dépenses qui s'élèvent à 88.400 € et des recettes qui s'élèvent à 71.336 €

12 oui

6 — Programme bi-annuel des travaux de mise en état de la voirie rurale pour les exercices 2003 et 2004

12 oui

7 — Approbation provisoire d'un projet d'aménagement particulier

Approbation provisoire d'un projet d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Ettelbruck, au lieu-dit "in den Wangerten" présenté par la société Immo Home Project s.à.r.l. sous réserve de l'observation par le lotisseur de différentes conditions.

12 oui

8 — Affaires de personnel

■ Nomination, par vote secret, de Madame Pascale KALMES-KOCH d'Ettelbruck aux fonctions d'employée privée au secrétariat communal à base d'un contrat à durée déterminée (du 01/11/2002 au 31/10/2003) en vue de remplacer une employée communale en congé sans traitement

11 oui

■ Approbation d'un contrat de louage de service à durée déterminée d'un employé privé auprès de l'administration communale de la Ville d'Ettelbruck, passé en date du 16/09/2002 entre le collège échevinal et Monsieur Gust MEES de Helmsange, responsable de l'organisation et de la gestion de l'"Internetstuff" créée à Ettelbruck

12 oui

■ Approbation de l'octroi d'une réduction de stage de 11 mois à Monsieur Vitantonio COPPI, agent municipal, et nomination définitive de Monsieur COPPI avec effet au 01/11/2002

12 oui

■ Approbation de différents contrats de travail à durée déterminée pour chargé(e)s de cours dans les enseignements préscolaire et primaire

12 oui

7 — Organisation scolaire 2002/2003 du Conservatoire de Musique de la Ville d'Ettelbruck

■ Approbation de la démission honorable de leurs fonctions avec effet au 30/09/2002 à Monsieur Laurent MEUNIER (saxophone), à Monsieur Michel BERNARD (orgue, orgue liturgique, harmonie, analyse), à Monsieur Thomas REUTER (formation musicale)

12 oui

■ Approbation de l'engagement des chargé(e)s de cours suivants:

Madame Isabelle SIBERT (flûte traversière)
Monsieur Martin FOLZ (chant choral)
Monsieur Jean HALSDORF (musique de chambre)
Monsieur Eric PIERARD (saxophone)

12 oui

■ Approbation de différents contrats de louage de service à durée déterminée pour chargé(e)s de cours et personnel administratif

12 oui

Données statistiques du Conservatoire de Musique:

	2001/2002	2002/2003
Elèves inscrits:	875	879
Elèves résidents:	230	187
Elèves non-résidents:	682	692
Elèves adultes:	233	209
Total des heures par semaine:	636,74	583,50
Total des cours par semaine:	1.507	1.424
Nombre des enseignants:	42	49
Effectif personnel administratif:	5	5

10 — Comptes communaux de l'exercice 2000

a) Compte de gestion 2000 - Tableau récapitulatif

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes:	797.825.909 F	231.105.155 F
Total des dépenses	650.323.815 F	517.521.226 F
Boni de l'exercice	147.502.094 F	
Mali de l'exercice		286.416.071 F
Boni du compte 1999	109.666.027 F	
Boni général	257.168.121 F	
Mali général		286.416.071 F
Boni définitif	257.168.121 F	
Mali définitif		286.416.071 F

12 oui

b) Compte administratif 2000 - Tableau récapitulatif

Sommes proposées par le collège échevinal

Boni du compte 1999	109.666.027 F
Recettes ordinaires	797.825.909 F
Recettes extraordinaires	231.105.155 F
Total des recettes	1.138.597.091 F

Délibérations du conseil communal

Dépenses ordinaires	650.323.815 F
Dépenses extraordinaires	517.521.226 F
Total des dépenses	1.167.845.041 F
Mali	29.247.950 F

11 oui, 1 non

11 Divers

■ Aides humanitaires:	
Luxembourg - Roumanie	1.250 €
Eng Bréck mat Latäinamerika	1.250 €
Nos Enfants d'Ailleurs	1.250 €
Cap Vert	1.250 €
Frères des Hommes	1.250 €
Raoul Follereau	1.250 €
SOS Pologne	1.250 €
Hëllef fir Polen	1.250 €
Croix-Rouge (FANA - BOGOTA)	1.250 €
Bourse pour un étudiant de Gostyn (Pologne)	2.000 €
Enfants en détresse (Lycée Classique d'Echternach)	442 €

12 oui

■ Approbation de différentes modifications budgétaires
12 oui

■ Approbation de l'octroi d'un crédit spécial pour la numérisation de l'image médicale de la Clinique Saint-Louis
12 oui

■ Approbation d'une décision de la commission scolaire qui propose de refuser l'admission anticipée d'un enfant à l'école primaire d'Ettelbruck
12 oui

■ Fixation des indemnités à accorder aux agents-recenseurs et au contrôleur pour le recensement fiscal du 15 octobre 2002

- recensement fiscal annuel:	1,69 € par feuille de recensement y compris le recensement des chiens
- contrôle et travaux d'organisation:	0,72 € par ménage
- réunion préparatoire:	15,12 €

12 oui

■ Approbation d'une modification temporaire du règlement communal de la circulation dans l'intérêt de l'exécution des travaux de pose de conduites souterraines dans la rue Prince Henri et l'avenue Salentiny

■ Approbation du décompte définitif relatif aux travaux de rénovation de l'auberge de jeunesse:
Devis: 2.500.000 F Dépense effective: 2.422.363 F

12 oui

12 Indigénat

Délibération en séance secrète

• Séance du 16 décembre 2002

Présents: Kraus, Halsdorf, Wilhelm-Petry, Feypel-Diederich, Burg, Gengler, Arendt, Schaaf, Muller-Posing, Ries, Feith-Juncker, Thull, Gutenkauf

1 Informations actuelles par le collège échevinal

2 Bilan 2001 de la Clinique Saint-Louis

Approbation du bilan et compte des profits et pertes de l'exercice 2001 de la Clinique Saint-Louis

12 oui, refus de participer au vote de Mme Thull

3 Devis divers

■ Devis de 150.000 € relatif au renouvellement du système de téléguidage installé aux services industriels (2e tranche)

13 oui

■ Devis supplémentaire de 274.407,25 € relatif à la transformation de la tribune du stade multisports à Ettelbruck

13 oui

■ Devis de 56.640 € relatif au quatrième projet complémentaire concernant la construction d'un nouveau centre hospitalier à Warken sous réserve de la prise en charge des dépenses en question par l'Etat (80%) et de l'UCM (20%)

12 oui, refus de participer au vote de Mme Thull

■ Devis de 74.948,74 € relatif au cinquième projet complémentaire concernant la construction d'un nouveau centre hospitalier à Warken sous réserve de la prise en charge des dépenses en question par l'Etat (80%) et de l'UCM (20%)

12 oui, refus de participer au vote de Mme Thull

4 Contrats et Conventions

■ Approbation d'un contrat de location de deux jardins au prix de 12,39 €, respectivement 24,79 € par an à Monsieur Joao DIAS-BERNARDO et Madame Maria Alice VAZ-BAPTISTA

13 oui

■ Approbation d'un contrat relatif à la location d'un emplacement de stationnement au Centre J.-F. Kennedy passé avec Monsieur Michel WENNMACHER d'Ettelbruck contre paiement d'un loyer mensuel de 49,58 €

13 oui

Délibérations du conseil communal

■ Approbation d'un contrat de location pour une durée maximum de 9 ans concernant la maison de service dans l'enceinte du Service des Régies passé avec M. Frank MICHELS contre paiement d'un loyer mensuel de 173,53 €
13 oui

■ Approbation d'un compromis de vente relatif à une maison avec place située 92, rue de Bastogne à Ettelbruck à IMMO HOME PROJECT au prix de 57.000 €
13 oui



■ Approbation d'une convention passée en date du 18 octobre 2002 entre le collège échevinal et CFL-IMMO S.A. relative au renouvellement et à la maintenance du passage supérieur à Ettelbruck (pont sur la ligne de chemin de fer reliant la rue du Cimetière à la rue "a Stackels")
13 oui

■ Approbation d'une convention passée en date du 6 décembre 2002 entre le collège échevinal et LUXGAZ Distribution relative au raccordement de la centrale de cogénération située près de la Clinique Saint-Louis au réseau de gaz de LUXGAZ
13 oui

■ Approbation de l'annulation avec effet au 1er janvier 2003 de la convention passée en date du 12/08/1998 entre la Commune d'Ettelbruck et la société MONOPOL S.A. relative au parking du Deich
13 oui

5 — Lotissements divers

■ Approbation provisoire de la modification d'un projet d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Ettelbruck au lieu-dit "A Stackels" et présenté par le bureau d'architecte Jonas & Meyers pour le compte de la Ligue HMC Warken sous réserve de l'observation par le lotisseur de différentes conditions
12 oui, 1 abstention (Arendt)

■ Approbation définitive d'un projet d'aménagement particulier concernant des fonds sis à Ettelbruck au lieu-dit "In den Wangerten" sous réserve de l'observation par le lotisseur de différentes conditions
13 oui

■ Approbation définitive d'un projet d'aménagement particulier concernant des fonds sis à Ettelbruck au lieu-dit "Am Kuhweg" sous réserve de l'observation par le lotisseur de différentes conditions
13 oui

6 — Affaires de personnel

■ Nomination pour la période du 1er novembre 2002 au 31 octobre 2003 de Madame Nancy ZWANCK-WINTERS-DORF aux fonctions d'institutrice de natation à l'école primaire d'Ettelbruck
13 oui

■ Approbation de différents contrats de louage de services à durée déterminée pour des chargé(e)s de cours aux enseignements préscolaire et primaire d'Ettelbruck
13 oui

7 — Subventions diverses

- Alliance pour le climat (Solidarité Tiers Monde)
3.700,00 €

- Matériel didactique pour les lycées de Gostyn (Pologne)
4.070,54 €

- Syndicat d'Initiative et de Tourisme d'Ettelbruck
38.839,51 €

(remboursement de frais avancés par le SITE)

- Aide aux devoirs à domicile (APEEP Ettelbruck)
1.684,74 €
13 oui

8 — Renouvellements de mandats

■ Approbation, par scrutin secret, de la proposition du collège échevinal et de la commission de la Clinique Saint-Louis de renouveler le mandat de Monsieur Frank NIMAX pour un terme de 5 ans avec effet au 1er janvier 2003
12 oui, refus de participer au vote de Mme Thull

■ Renouvellement, par scrutin secret, du mandat de membre de l'Office Social de Monsieur l'abbé Joseph SAUBER pour un terme de cinq ans à partir du 1er janvier 2003
13 oui

9 — Approbation de diverses décisions de l'Office Social

■ Approbation de la décision de l'Office Social concernant l'approbation de l'acte notarié Schuman No 12195 du 27/11/2002 relatif à l'adjudication immobilière d'un legs de la défunte Anne EISENBACH
13 oui

■ Approbation de la décision de l'Office Social portant création d'un poste d'assistant social à mi-temps
13 oui

Délibérations du conseil communal

■ Approbation des comptes de gestion 2000 et 2001 de l'Office Social

13 oui

■ Approbation du budget rectifié 2002 et du budget 2003 de l'Office Social

a) Budget rectifié 2002

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes:	925.535,00 €	
Total des dépenses:	755.535,00 €	170.000,00 €
Boni propre à l'exercice:	170.000,00 €	
Mali propre à l'exercice:		170.000,00 €
Boni général:	170.000,00 €	
Mali général:		170.000,00 €
Transfert de l'ordinaire à l'extraordinaire:	-170.000,00 €	+170.000,00 €

13 oui

b) Budget 2003

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes:	1.060.535,00 €	
Total des dépenses:	770.535,00 €	290.000,00 €
Boni propre à l'exercice:	290.000,00 €	
Mali propre à l'exercice:		290.000,00 €
Boni général:	290.000,00 €	
Mali général:		290.000,00 €
Transfert de l'ordinaire à l'extraordinaire:	-290.000,00 €	+290.000,00 €

13 oui

10 Divers

■ Admission de la commune de Bech au Syndicat Intercommunal pour la Construction et l'Exploitation d'un Crématoire (SICEC)

13 oui

■ Admission de la commune de Heffingen au Syndicat Intercommunal de Gestion Informatique (SIGI)

13 oui

■ Approbation d'un crédit spécial de 14.729,21 € dans l'intérêt de la participation de la commune d'Ettelbruck au financement de la construction d'un Centre de Services Intégrés de Soins pour seniors à Ettelbruck

■ Approbation de différentes modifications budgétaires concernant le budget 2002 (exercice ordinaire)

10 Options et naturalisations

Délibérations en séance secrète

• Séance du 13 janvier 2003

Présents: Kraus, Halsdorf, Burg, Wilhelm-Petry, Feypel-Diederich, Gengler, Arendt, Schaaf, Muller-Posing, Ries, Feith-Juncker, Thull, Gutenkauf

1 Informations actuelles par le collège échevinal

2 Centre Hospitalier du Nord Clinique Saint-Louis

- Budget récapitulatif de l'exercice 2002:

Budget extraordinaire	Budget ordinaire	Nouvelle clinique
Total des recettes:		
2.325.768,48 €	45.517.433,84 €	57.119.171,77 €
Total des dépenses:		
2.076.209,75 €	44.105.028,16 €	66.032.765,52 €
Boni propre à l'exercice:		
249.558,73 €	1.412.405,68 €	
Mali propre à l'exercice:		8.913.593,75 €
Mali du compte de 2001:		
	243.459,25 €	
Boni général présumé fin 2002:		
249.558,73 €	1.168.946,43 €	
Mali général présumé fin 2002:		8.913.593,75 €

12 oui, refus de participer au vote de Mme Thull

- Budget récapitulatif de l'exercice 2003:

Budget extraordinaire	Budget ordinaire	Nouvelle clinique
Total des recettes:		
2.341.241,00 €	48.219.604,21 €	81.023.268,50 €
Total des dépenses:		
2.077.138,00 €	46.989.218,60 €	72.109.674,75 €
Boni propre à l'exercice:		
264.103,00 €	1.230.385,61 €	8.913.593,75 €
Boni prévisible compte 2002:		
249.558,73 €	1.168.946,43 €	
Mali prévisible compte 2002:		8.913.593,75 €
Boni général présumé fin 2003:		
513.661,73 €	2.399.332,04 €	
Boni général:	2.912.993,77 €	

12 oui, refus de participer au vote de Mme Thull

3 — Aménagement de la voirie rurale: programme 2003

Approbation d'un devis de 60.000 € relatif à l'exécution des travaux d'aménagement ordinaires sur la voirie rurale au cours de l'année 2003

13 oui

4 — Affaires de personnel

■ Approbation du tableau d'avancement des fonctionnaires communaux avec fixation des effectifs du cadre fermé des fonctionnaires communaux pour 2003

13 oui

■ Nomination, par scrutin secret, de Monsieur Vitantonio COPPI aux fonctions d'agent municipal dirigeant (grade 6) avec effet 01/02/2003

13 oui

■ Nomination, par scrutin secret, de Monsieur Serge REDING aux fonctions d'agent municipal en chef (grade 5) avec effet au 01/02/2003

13 oui

■ Affectation de Monsieur Roger MIRKES à un poste de chargé de cours d'enseignement musical à l'enseignement primaire de la Ville d'Ettelbruck

13 oui

5 — Budgets communaux

a) Budget rectifié 2002

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes:	23.874.243,39 €	1.595.245,80 €
Total des dépenses:	20.461.371,23 €	8.910.428,21 €
Boni propre à l'exercice:	3.412.872,16 €	
Mali propre à l'exercice:		7.315.182,41 €
Boni du compte 2001:	516.379,99 €	

Boni général:	3.929.252,15 €	
Mali général:		7.315.182,41 €
Transfert de l'ordinaire à l'extraordinaire:	-3.929.252,15 €	+3.929.252,15 €
Mali présumé fin 2002:		3.385.930,26 €

9 oui, 3 non (Feypel-Diederich, Thull, Gutenkauf),
1 abstention (Arendt)

b) Budget 2003

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes:	22.386.945,34 €	6.030.420,50 €
Total des dépenses:	19.853.336,80 €	4.756.531,93 €
Boni propre à l'exercice:	2.533.608,54 €	1.273.888,57 €
Mali présumé fin 2002:		3.385.930,26 €
Boni général:	2.533.608,54 €	
Mali général:		2.112.041,69 €
Transfert de l'ordinaire à l'extraordinaire:	-2.112.041,69 €	+2.112.041,69 €
Boni définitif:	421.566,85 €	

9 oui, 3 non (Feypel-Diederich, Thull, Gutenkauf),
1 abstention (Arendt)

6 — Bassin de rétention en amont de Welscheid

Approbation du procès-verbal de réception et du décompte provisoire au montant de 2.232.616,42 € relatifs aux travaux de construction d'un ouvrage de rétention sur la Wark en amont de Welscheid

13 oui

7 — Indigénat

Délibération en séance secrète

Wechsel im Ettelbrücker Gemeinderat

Nach 13 Jahren aktiver Gemeindepolitik nahm Dr. Jean-Paul Ledesch Abschied vom Gemeinderat. In den Reihen der DP wurde Jean-Paul Ledesch erstmalig 1987 gewählt.

Zwei Wiederwahlen in 1993 und 1999 ließen den gelernten Gynäkologen sowohl an der Majorität als auch an der Opposition teilhaben.

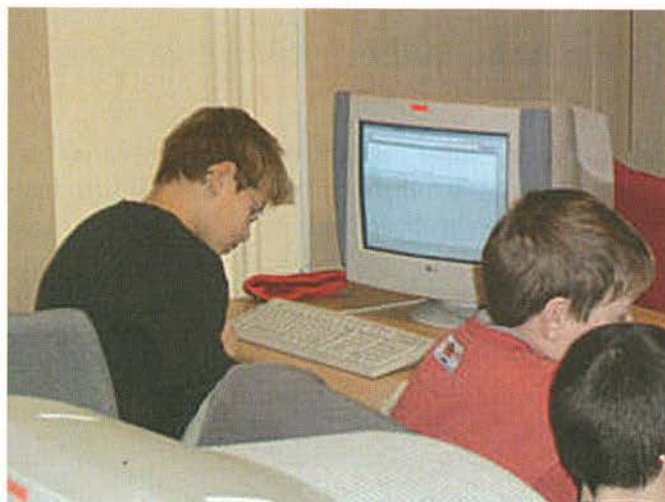
Sein Nachfolger als DP-Gemeinderat ist Jean-Pierre Gutenkauf.



Internetstuff

Brécke bauen iwwert den Internetgrew

Mit der Eröffnung einer "INTERNETSTUFF" hat sich die Gemeinde den Herausforderungen der Informationsgesellschaft gestellt. In Zusammenarbeit mit dem Unterrichtsministerium und e-Luxemburg wurde im "Hemmesch Haus" eine Stätte der Begegnung und der Information geschaffen. Diese neue Struktur ist offen für jedes Alter. Gegen ein geringes Entgelt (2 Euros/Stunde) kann der Besucher auf einem der zehn PC's surfen. Zahlreiche Kurse und Workshops werden ebenfalls angeboten. So kann man auch den sogenannten Internetführerschein hier erwerben.



Großen Andrang findet die Internetstuff seit den "Portes ouvertes" von Mitte Januar. Hundert Personen (62 Frauen und 38 Männer) haben innerhalb von nur drei Wochen ihr Interesse angemeldet. Hauptaugenmerk dieser Interessenten gilt dem Internet (45%) vor den kreativen Workshops (31%), den Software-Programmen Word und Excel (18%) sowie dem Einstieg in die Welt des PC's (6%). Die verschiedenen Kurse wie Internetführerschein, Word, Excel und Sicherheit im Internet starten ab Ende Februar. Weitere Anmeldungen nimmt der Verantwortliche Gust Mees unter der Telefonnummer 81 91 81 – 896 oder der e-mail Adresse adcoet@pt.lu entgegen.



L'horaire de l'«Internetstuff»

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	8h00 - 11h30 Ecoles primaires	8h00 - 11h30 Accès au public	8h00 - 11h30 Ecoles primaires	8h00 - 11h30 Accès au public	8h00 - 11h30 Accès au public	9h00 - 12h00 Clubs + Associations
Pause Midi 12h00 – 13h30						
APRES-MIDI	14h00 - 17h30 Egalité des chances	14h00 - 17h30 Accès au public	14h00 - 17h30 Seniores	14h00 - 17h30 Enseignants Projet Arcade Personnel communal	14h00 - 17h30 Accès au public	

Rue Abbé Muller - Kiirchenstrooss

Die "rue Abbé Muller" verbindet die Großstraße mit der "rue du Canal". Die frühere Kirchstraße trägt seit den fünfziger Jahren ihren heutigen Namen.



Dr. Heinrich Muller (1853-1944)

Heinrich Muller wurde am 27. Oktober 1853 in Schwebach geboren, am 24. August 1878 zum Priester geweiht und am 30. September 1878 zum Vikar in Liebfrauen von Luxemburg ernannt. Am 20. September 1883 ermächtigte ihn der Bischof seine Studien in Lille und Rom fortzusetzen. Er kehrte nach drei Jahren mit dem Doktorat in der Theologie und im kanonischen Recht zurück. Am 30. September 1886 wurde er nochmals zum Vikar in Liebfrauen von Luxemburg, am 15. Oktober 1890 zum Pfarrer in Rodange und am 6. Mai 1896 zum Pfarrer in Ettelbrück ernannt, wo er während 36 Jahren bis zum Herbst 1932 verblieb. Am 17. September 1932 trat er in den Ruhestand. Er zog sich nach Luxemburg in die St. Elisabethenklinik zurück, wo er am 18. Juni 1944 im Alter von 90 Jahren verschied.

Etappen im Leben des Pfarrers Muller:

- 22. Juni 1896 Ernennung zum Aumonier des Zentralhospizes
- Im April 1897 beschließt der Kirchenrat auf Drängen des Pfarrers hin, neben dem Hauptportal der Kirche noch 2 Nebenportale sowie eine Treppe zur Frauenempore anbringen zu lassen

- 1897 Gründung des Cäcilienchors von Ettelbrück
- 1898 läßt Pfarrer Muller die Schwestern der Heiligen Elisabeth mit der Krankenpflege in Ettelbrück beauftragen
- Im Jahr 1901 erhielt die Kirche neue Glocken, die kleinste der alten Glocken kam nach Warken in die Kapelle
- Im Juni 1902 wurde eine neue Turmuhr angeschafft
- 1904 neue Kirchenheizung sowie Erneuerung der Kirchenfenster
- 1905 neue Innenmalerei, sowie Erneuerung des Hauptaltars, der Seitenaltäre und des Plattenbelages
- 28. Juli 1904 Einweihung der neubauten Kapelle in Warken
- 21. Juli 1921 Silbernes Pfarrjubiläum



Quellen:
Joseph Flies, Ettelbrück, die Geschichte einer Landschaft
Fotoarchiv Nico Beckerich, Arthur Muller

Straßen und ihre Namensgeber



Die Kirchstraße um 1900, Photograph unbekannt



Die Kirchstraße um 1930, PIB

In Memoriam:

Ernest Petry * 8.5.1936 + 17.12.2002
Im Alter von 66 Jahren verstarb im vergangenen Dezember der bekannte Landwirt und Politiker aus Warken in der "Clinique Saint-Louis". Ernest Petry setzte sich seit jeher für die Probleme der Luxemburger Landwirte ein. So engagierte er sich als Mitglied im Kantonalvorstand der Bauernzentrale und als Vorstandsmitglied im „Comité de la Fédération agricole“. Seit 1966 gehörte er den landwirtschaftlichen Sozialversicherungen an, wo er 1987 Präsident der Bauernkrankenkasse wurde.



Die Agrarpolitik war auch sein großes Anliegen in den Reihen der CSV. Erstmals wurde Ernest Petry 1975 in den Gemeinderat Ettelbrück gewählt, wo er von 1982 bis 1988 ein Schöffenamt übernahm. Als erster Ersatz bei den Kommunalwahlen im Oktober 1993 rückte er nach dem Ausscheiden von Maria Ludwig im Januar 1996 in die CSV-Fraktion nach. Am 1. August 1998 zog er sich, zusammen mit dem langjährigen Bürgermeister Ed Juncker, definitiv aus der Kommunalpolitik zurück. Mit kurzen Unterbrechungen, von 1984 bis 1994, tagte Ernest Petry ebenfalls in der Abgeordnetenkommission.

Klima-Kanu-Quetschkraut

Klima-Kanu-Quetschkraut ist Titel einer recht ungewöhnlichen erlebnispädagogischen Ausstellung, welche im November in unserer Gemeinde aufgebaut worden war.

Es handelte sich hierbei um eine Wanderausstellung der 21 luxemburgischen Klimabündnisgemeinden, welche den Kindern die aktuellen Stichworte wie Treibhauseffekt, Klimaschutz, Energiesparen und Regenwald näher bringen sollte. In spielerischer Art und Weise wurden den Kindern Klimazonen, Wetter und Erderwärmung erklärt. Dabei wurden Zusammenhänge und Handlungsspielräume erkennbar gemacht. Im zweiten Teil der Ausstellung wurde die Bedeutung des Regenwaldes als Ökosystem für das Weltklima und seiner Artenvielfalt erläutert. Die 18 Besuchergruppen des 4., 5. und 6. Schuljahres konnten Gebrauchsgegenstände der Amazonasvölker ausprobieren, Produkte kosten sowie den Zusammenhang von Alltagsgegenständen wie Aludosen oder Gummi mit dem Regenwald erfahren.



Die Ausstellung vermittelte keine Katastrophenstimmung, sondern zeigte in anregender Form wie die Elemente Klima, Kanu (steht für Transport), Quetschkraut (als Synonym für unseren Alltagskonsum) in Verbindung stehen und auf welche Weise wir alle etwas zur Verbesserung unseres Klimas beitragen können.

Die Ausstellung wurde begleitet von geschultem Personal. Allen Schülern wurde ein interessantes Begleitheft zum Verständnis der Ökoozusammenhänge verabreicht.



Chantier école préscolaire



Pokalpremiere für den FC Etzella

Zu den angenehmen Überraschungen der Saison 2000/01 gehörte ohne Zweifel der Aufsteiger Etzella Ettelbrück. Das selbstbewusste Auftreten des Neulings wurde auch für den späteren Meister aus Düdelingen zum unüberwindbaren Hindernis. F91 musste am 18. Spieltag seine erste Saisonniederlage (3:4) einstecken. Erster Höhepunkt der Saison war das Erreichen des Play-offs. Die Mannschaft mit Spielertrainer Luc Holtz und seiner rein luxemburger Besetzung setzte zusätzlich einen Glanzpunkt mit dem Gewinn des Pokals. Der 5:3-Erfolg im Nord-Derby gegen den FC Wiltz 71 war eine verdiente Belohnung für eine gelungene Spielzeit. Nach der Pokalpremiere kannte der FC Etzella nun auch seine Premiere im UEFA-Pokal. Vor rund 1000 Zuschauern unterlagen die Ettelbrücker im August gegen Legia Waschau aus Polen mit 0:4. Auch im Rückspiel (3:0) blieb der Etzella der Ehrentreffer verwehrt.



Ni Xia Lian, Aushängeschild des Luxemburger Tischtennis

Im Damenbereich lebt der kleine Zelluloidball in Luxemburg dank der unermüdlichen Adoptiv-Ettelbrückerin. Eine klare 12:0 Bilanz bei der WM in Osaka wurde belohnt mit der



besten Platzierung, einem 19. Rang in der Nationenwertung. Auch in der Europa-Liga war Ni ein Garant für Siege gegen Schweden, Tschechien und Russland. In der Weltrangliste bewegte sich die Mannschafts- und Mixed-Weltmeisterin von 1983 im Jahr 2001 stets zwischen den Rängen 14 und 18. Bei den Top 12 im österreichischen Wels verpasste Ni nur ganz knapp einen 4. Erfolg und musste sich im Finale der Ungarin Batorfi beugen. Belohnung für diese gelungene Saison fand Ni bei den Sportjournalisten, die sie im Doppel mit Regenwetter zur Mannschaft des Jahres kürten.

90 Jahre Männergesangverein Lyra

Ein stolzes Jubiläum feierte der im Januar 1911 gegründete Gesangverein LYRA. In all den Jahren hatte sich der Verein einen guten Ruf dank seiner gesanglichen und kulturellen Aktivitäten gesichert. Höhepunkt seiner Vereinsgeschichte wurde im Jahre 1994 die Klassierung in die „Division nationale“ beim UGDA-Concours in Sanem, ein Ziel das die Lyra als erster Männerchor im Land erreichte. Ein Galakonzert unter dem Zeichen von zwei bedeutenden Komponisten – Felix Mendelssohn-Bartholdy und Franz Schubert – sowie ein gemeinsames Konzert mit der Ettelbrücker Philharmonie standen im Mittelpunkt des Jubiläumsprogrammes.



Pokalsieg für den "Fiederwäiss Ettelbréck"

Als Aussenseiter gestartet konnte der Badminton-Verein aus Ettelbrück die große Überraschung im Pokal gelingen. Bereits im Halbfinale konnte der Fiederwäiss den Favoriten aus Bettemburg in der Verlängerung ausschalten. Im Finale war Ettelbrück den Schiffingern mit 5:3 überlegen.

Ettelbrück in alten Ansichtskarten

2. Teil

Charles Bernhoeft 1859-1933

Charles Bernhoeft wurde am 22. Juli 1859 als Sohn des "Feldwebels in preußischen Diensten" Carl Johann Adolph Bernhoeft und der Marguerite Specht in der Vauban-Kaserne der Bundesfestung Luxemburg geboren. Nach einer Photographen- und Lithographenlehre heiratete er 1889 die Lehrerstochter Marie-Louise Bernardy. Sein erstes Photoatelier eröffnete er 1878 in der rue du Génie (heute Avenue Monterey). 1891 wurde er durch Großherzog Adolph zum Hofphotographen ernannt. In der besseren Gesellschaft gehörte es zum guten Ton, sich in diesen Jahren vom Photographen des Großherzogs portraituren zu lassen. Kurz nach der Jahrhundertwende verlegte er sein Atelier in ein neues Geschäftshaus, das er Ecke Boulevard Royal-Arsenalstraße (heute Avenue Emile Reuter) hatte errichten lassen.

Neben seiner photographischen Arbeit veröffentlichte er Bildbände mit Aufnahmen des Luxemburger Landes sowie



Charles Bernhoeft im Alter von 20 Jahren

der Nachbarländer (Deutschland, Belgien, Frankreich, Niederlande). Seine Ansichtskartenproduktion beschränkte sich nicht auf Luxemburg, sondern auch so ferne Kontinente wie Afrika, Asien und Amerika. Im Bereich des erwachenden Tourismus leistet er Pionierarbeit durch das Verlegen von Büchern, Ansichtskarten und aufwendig illustrierten Bildermappen über Stadt und Land.

1895 erscheint im Verlag J. N. Moes die erste luxemburgische illustrierte Wochenzeitschrift 'Luxemburger Land in Wort und Bild', dessen Herausgeber Charles Bernhoeft war.

Den Amateurphotographen eröffnete Bernhoeft neue Perspektiven, indem er handliche und preiswerte Kameras importierte und in seinem Geschäft anbot.



Ettelbrück in alten Ansichtskarten

Kurz nach dem ersten Weltkrieg verkaufte Bernhoeft sein Geschäft und übergab sein Atelier an den Maler und Photographen Charles Grieser.

Am 7. Februar 1933 starb Charles Bernhoeft in seiner Wohnung in Beggen.

Nico Beckerich

Quellen:

Ons Stad No 45, 1994 59 (Geschichtsschreibung mit der Kamera) René Classe

Musée National d'Histoire et d'Art
www.mnha.lu/culture/mnha/publication/bernhoeft.html

Dictionnaire de la Cartophilie Francophone
Paul Noël Armand
Editions P. Armand 1990



Illustrierte Wochenschrift für inländische Geschichte, Literatur, Theater und Musik, Ausstellungsweien und Festlichkeiten, Kunst und Industrie und Verkehr, Sport und Jagd, Vereinsnachrichten, Touristik, sowie für alle wichtigen politischen und unpolitischen inländischen Tagesereignisse.
Verlag u. Expedition: CH. BERNHOEFT, Hofphotograph, Geniestraße 3, Luxemburg.
Redaktion: J. N. MOES, Luxemburg.

Ansichtskarten aus Ettelbrück

Charles Bernhoeft hat zwischen 1897 und 1910 verschiedene Serien von Karten aus Ettelbrück veröffentlicht.



Die Karte trägt die Nummer 501 und zeigt neben einem Panorama von Ettelbrück das Schloss von Berg sowie die Burg von Burscheid.

Ettelbrück in alten Ansichtskarten



Die Karte trägt die Nummer 531 und wurde vom Verleger Gérard-Herr herausgegeben.



Von links nach rechts sieht man die Alzettebrücke, die Schule, die Kirche.

Diese Karten mit roter Schrift zeigen auf der Vorderseite Panoramaansichten von der Nuck aus gesehen und lassen neben dem Bild einen größeren freien Raum für schriftliche Mitteilungen. Bis zum Jahr 1904 war die Rückseite nur für die Briefmarke und die Adresse des Empfängers bestimmt. Die Karten wurden nach dem Phototypie-Verfahren

hergestellt. Dieses Verfahren wurde 1869 von Poitevin in Frankreich erfunden und von Joseph Albert in Deutschland verfeinert, wo es den Namen Alberttypie trug. Eine Phototypie ist eine nach einem photomechanischen Verfahren hergestellte Druckplatte (Meyers Lexikon).

Ettelbrück in alten Ansichtskarten

1898 erscheinen in verschiedenen Serien von Bernhoeft Karten mit blauer Schrift.



No 1252 Bernhoeft Série Luxembourg No 77.
Diese Karte wurde an den "célèbre compositeur de Batky" nach Ungarn verschickt.



No 1252 Bernhoeft Série Luxembourg No 77.
Diese Karte trägt dieselbe Nummer wie die obige, zeigt aber ein anders Panorama.

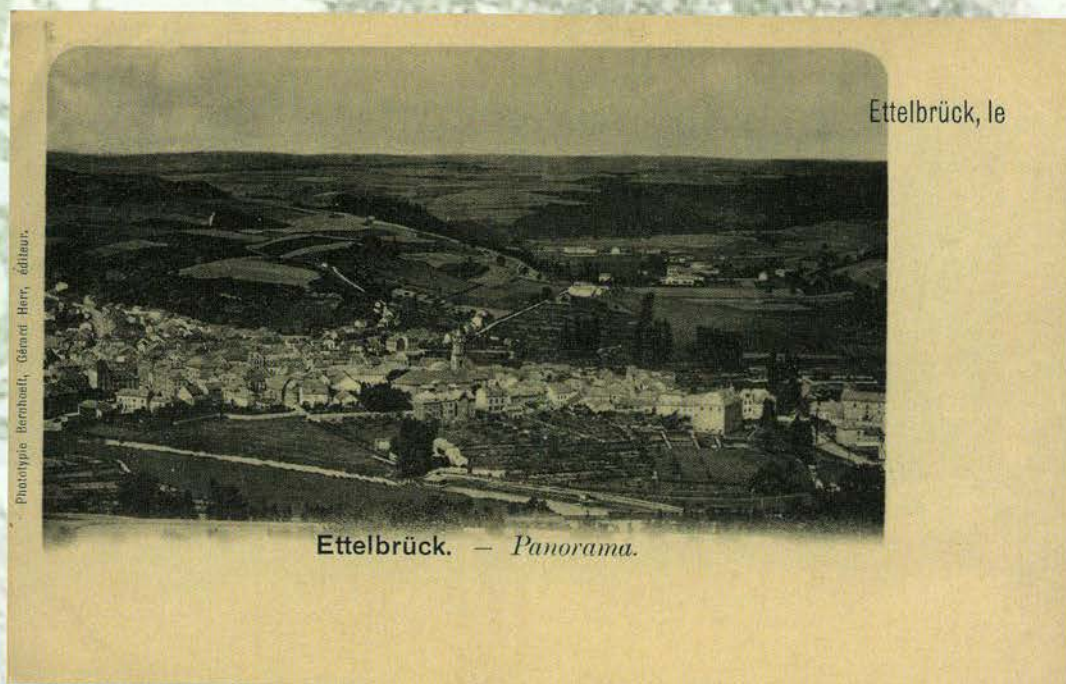


No. 1253 Bernhoeft Série Luxembourg No 78.
Diese Karte gibt es in 3 Varianten mit den Untertiteln:
Ettelbrück, Grand'ue, Avenue de la Gare.

Ettelbrück in alten Ansichtskarten



Diese beiden Phototypien von Bernhoeft wurden von Gérard-Herr herausgegeben. Vor der Kirche sieht man den Giebel der früheren Ackerbauschule.



Die folgenden Ansichtskarten erscheinen ab dem Jahr 1906 und sie tragen über dem Namen Ettelbrück die Bezeichnung Grand-Duché de Luxembourg. Die Schrift ist schwarz. Das Bild nimmt die gesamte Vorderseite ein, die Rückseite ist zweigeteilt, rechts der Adressbereich, links der freie Raum für die Mitteilungen. Verschiedene Karten erscheinen auch in kolorierter Form.

Da diese Karten nicht nummeriert sind, ist es heute nicht mehr klar feststellbar, wie viele Motive aus dieser Reihe gedruckt wurden. In Sammlerkreisen sind nämlich zur Zeit keine weiteren Karten dieser Art bekannt.

Ettelbrück in alten Ansichtskarten



Ettelbrück in alten Ansichtskarten

Grand-Duché de Luxembourg.
Ettelbrück.
Le Pont sur l'Alzette.



Grand-Duché de Luxembourg.
Ettelbrück.
Quartier de la Gare.



Von dieser Karte gibt es eine Variante ohne Schrift.

Grand-Duché de Luxembourg.
Ettelbrück.
Quartier des Hôpitaux.

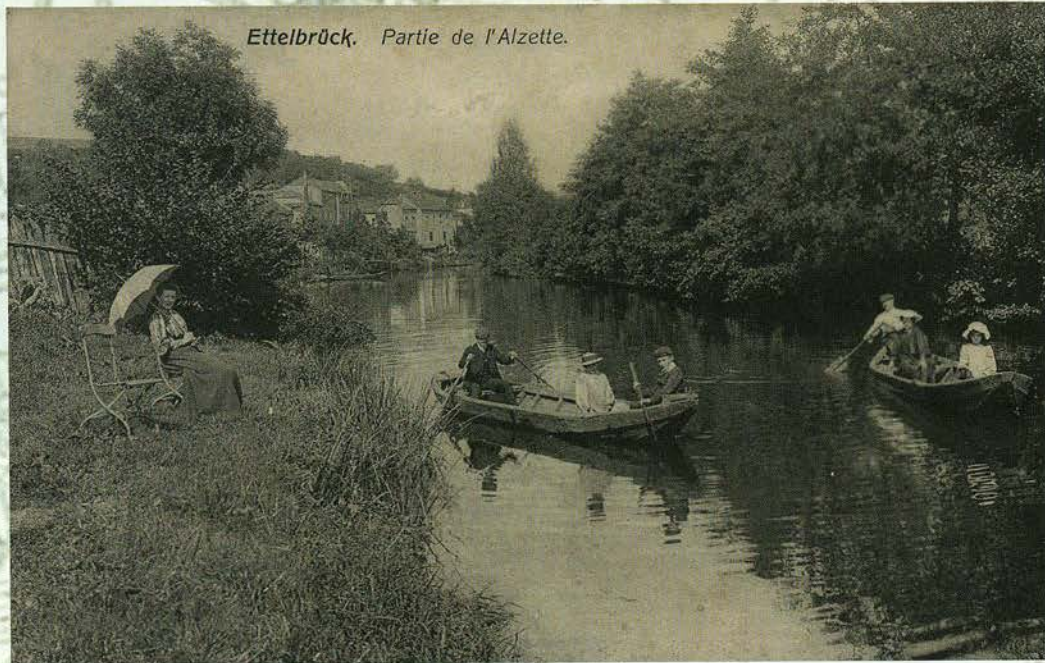
A Stackels



Ettelbrück in alten Ansichtskarten

Die 2 folgenden Karten stammen auch aus der Zeit um 1906, tragen auf der Rückseite aber unterschiedliche

Beschriftungen (UNION POSTALE UNIVERSELLE – WELT-POST-KARTE mit Wappen.)



Die Karten mit rotem Schriftzug erscheinen zwischen 1906 und 1910. Sie tragen auf der Rückseite in brauner Schrift die Bezeichnung Ch. Bernhoeft, Luxembourg. No xxx. Diese Karten sind durchlaufend nummeriert,

diejenigen von Ettelbrück tragen die Nummern 303, 306, 308, 309, 310, 328, 334 und 344.

Die Karte aus Ingeldorf trägt die Nummer 304.

Ettelbrück in alten Ansichtskarten



303



304



306

Ettelbrück in alten Ansichtskarten



Ettelbrück in alten Ansichtskarten



328



334



344

Commission des relations humaines

Sur initiative des responsables communaux fut créée en 1999 la Commission des relations humaines, commission communale à caractère consultatif.

Le caractère innovatif de cette décision se reflète dans le regroupement des différentes commissions (commission familiale et sociale, commission du 3e âge et commission de la jeunesse) ayant essentiellement en une seule et unique commission l'être humain au centre de leurs préoccupations.

Les objectifs de la commission des relations humaines sont les suivants:

- favoriser les rapports entre êtres humains sans distinction d'âge, de sexe, de nationalité, de culture ou de religion
- favoriser la communication entre générations
- favoriser le contact entre responsables politiques et citoyens
- favoriser l'information sur les objectifs des différentes organisations centrées sur le bien-être des citoyens
- favoriser la collaboration entre les différentes organisations oeuvrant dans le domaine social et familial
- étudier les divers types de relation entre êtres humains au niveau communal
- étudier les problèmes entre générations et groupes sociaux en élaborant des propositions d'amélioration.

Il est bien évident que cette énumération ne prétend pas être exhaustive. Elle laisse ainsi assez de place à l'initiative personnelle des différents membres de cette commission.

Elle ne doit pourtant pas être confondue avec un simple rôle de supporteur. Le rôle consultatif oblige les membres de la commission à donner des avis et conseils aux responsables politiques. Le caractère consultatif de la commission définit néanmoins ses pouvoirs et limites.

C'est dans cette optique et avec ces objectifs que la commission des relations humaines a débuté dans ses fonctions le 09 mars 2000.

Lors de nombreuses réunions de concertation et de travail différentes initiatives et manifestations ont été proposées, discutées, planifiées, réalisées et évaluées:

- le plan communal Jeunesse
- le «Forum des Jeunes» avec la participation active d'environ 80 adolescents
- la mise à jour de la brochure: «Ettelbrécker Veräiner fir di JONK»
- la publication d'un répertoire présentant les associations et institutions opérant dans le domaine social et familial
- la création d'un groupe de travail ayant comme objectif d'élaborer des propositions concrètes de prévention de la toxicomanie et de la consommation de drogues
- l'organisation et la réalisation d'activités de vacances pour enfants de 4 à 12 ans en collaboration avec la commission scolaire et l'APEEP.

Ces activités regroupées sous le thème «VILLAGE d'AVENTURES» avec une participation moyenne d'environ 200 enfants par jour, ont connu un grand succès en 2001 et 2002.

- organisation d'activités de vacances pour jeunes de 13 à 18 ans, en collaboration avec les communes de Diekirch, Erpeldange et Bettendorf (été 2002)
- organisation de 3 conférences en collaboration avec la commission de l'égalité des chances:
«Ostéoporose et fractures? Comment les prévenir?» avec le Dr. Léon Schumann (13/10/2000)
«Les Réfugiés: Entre la politique et les droits de l'homme» avec Mme Agnès Rausch (23/11/2000)
«La Polyarthrite rhumatoïde: Traitements et perspectives» avec le Dr. Claude Heuschling (06/03/2001)

Commission des relations humaines



- soirée «Bénévolat un défi pour nous tous», avec présentation de 10 associations d'Ettelbruck, travaillant dans le bénévolat, suivi du témoignage du Dr. Jean-Claude Leners concernant l'engagement bénévol dans un pays du tiers monde. (25/10/2001)
- réunion d'information «D'praktësch Ëmsetzung vun der PflëegeversEcherung» par Mme Christiane Schoellen, membre de la CRH (06/05/2002)
- élaboration des conditions d'octroi de la prime de solidarité
- participation à une enquête sur le service «Repas sur roues» en collaboration avec l'Office Social

La commission des relations humaines se caractérise par un engagement et une motivation de collaboration de ses membres voulant contribuer activement à l'amélioration des relations entre citoyens d'une même commune.

Pour tout renseignement veuillez vous adresser à un des membres de la commission.

Feith-Juncker Edmée,	présidente
Müller-Posing Marinette,	vice-présidente
Goetzinger-Peusch Daniëlle	secrétaire
Arendt Nicolas	membre
D'Onghia Rosa	membre
Gauthier-Streff Maggy	membre
Gillen-Zimmer Virginie	membre
Jacoby-Lecomte Liliane	membre
Leners Jean-Claude	membre
Lutgen Henri	membre
Majerus-Wildgen Anne	membre
Mohr Christian	membre
Nettis Gaby	membre
Noesen Jos.	membre
Schaaf Jean-Paul	membre
Schoellen Christiane	membre
Schreitmüller Théa	membre
Stamet Nicole	membre
Weydert-Wagner Anne	membre

Victor Hugo et le peintre Michel Sinner

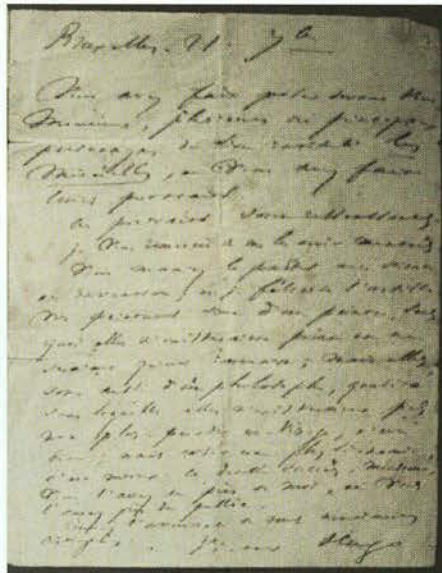
Le présent article¹ se propose de présenter les biographies parallèles d'un écrivain universellement connu et d'un modeste peintre luxembourgeois du XIXe siècle. Leur rencontre révèle des aspects insoupçonnés de l'histoire culturelle du Grand-Duché.

La légende du siècle

Le 2 décembre 1852, Louis-Napoléon Bonaparte se proclama second empereur des Français et devint Napoléon III. L'année précédente, à la même date, il s'était assuré, par un coup d'État, la présidence à vie de la IIe République. Lors de cette prise de pouvoir par la force, il avait éliminé les opposants éventuels: les gens de gauche. Parmi ses adversaires les plus résolus, il trouva Victor Hugo (1802-1885), qui partit en exil le 11 décembre 1851 et chercha refuge à Bruxelles, puis à Jersey, enfin à Guernesey.

Pendant son exil qui allait durer dix-neuf ans, devenu définitivement républicain, il traversa une période d'intense activité créative et publia le roman mondialement connu: *Les Misérables*. C'était en 1862 et ses éditeurs étaient Bruxellois. Résumons le récit, très complexe: au début du XIXe siècle, un homme du peuple, Jean Valjean, est sévèrement condamné pour le vol d'un pain. Il fait dix-neuf ans de bagne et en sort libéré, mais rempli de rancune à l'égard de la société qui l'a traité si inhumainement. C'est la rencontre avec l'évêque Myriel qui va lui permettre de reprendre espoir: il va s'efforcer de se réhabiliter moralement. Sur sa route, il va croiser d'autres misérables, comme Fantine², la fille mère qu'il voit mourir et dont il va adopter la petite Cosette. Jean Valjean connaîtra diverses identités, retrouvera le bagne, s'évadera et réussira à devenir un homme de bien, mentalement, tout en portant, extérieurement, les stigmates de sa condamnation pénale. Le roman

consacre le triomphe de la conscience sur le manque de scrupules, de l'abnégation sur l'égoïsme, de la générosité sur la rapacité.



Lettre autographe de V. Hugo envoyée le 21 septembre 1862 de Bruxelles à M. Sinner, Ville d'Ettelbruck. Photo: N. Mannes.



Jean Valjean, photo du tableau perdu de M. Sinner. MVHV.

À l'époque de la parution du roman, au printemps de 1862, un Luxembourgeois, le peintre Michel Sinner, vivait et travaillait à Bruxelles. Il avait lu tout de suite *Les Misérables* et en peignit certains personnages. Hugo a vu les tableaux des *Misérables* par Sinner à Bruxelles, comme il ressort d'une lettre³ qu'il lui a envoyée le 21 septembre 1862 depuis la capitale belge: «Vous avez fait poser devant vous, Monsieur, plusieurs des principaux personnages du livre intitulé *Les Misérables*, et vous avez fait leurs portraits. / Ces portraits sont ressemblants. / Je vous remercie de me les avoir montrés. / Vous maniez le pastel avec science et invention, et je félicite l'artiste. Vos personnes sont d'un peintre, sans quoi elles n'existeraient point et ne seraient qu'une invention; mais elles sont aussi d'un philosophe, qualité sans laquelle elles n'existeraient pas non plus. Peindre un visage, c'est bien; mais saisir une physionomie, c'est mieux. Ce double succès, Monsieur, vous l'avez eu près de moi, et vous l'aurez près du public. / Recevez l'assurance de mes sentiments distingués. / Victor Hugo.»

Entre 1862 et 1865, l'auteur de *La Légende des siècles* (Première série publiée en 1859), devenu lui-même la légende du sien, traverse sept fois notre pays comme touriste sur sa route vers la vallée du Rhin allemand ou en en revenant. Il prend des notes dans son carnet de

1 Le texte résulte du résumé d'une conférence-projection présentée à l'Hôtel de Ville d'Ettelbruck, le lundi 2 décembre 2002, à l'invitation de la Commission pour l'égalité des chances (Nicole Wilhelm-Petry). Diapositives réalisées par Pierrot Felting, Jochen Herling, Nico Mannes (également projectionniste), Arthur Muller, Emile Seiler. Un merci tout particulier aux collectionneurs d'œuvres de M. Sinner, publics et privés.

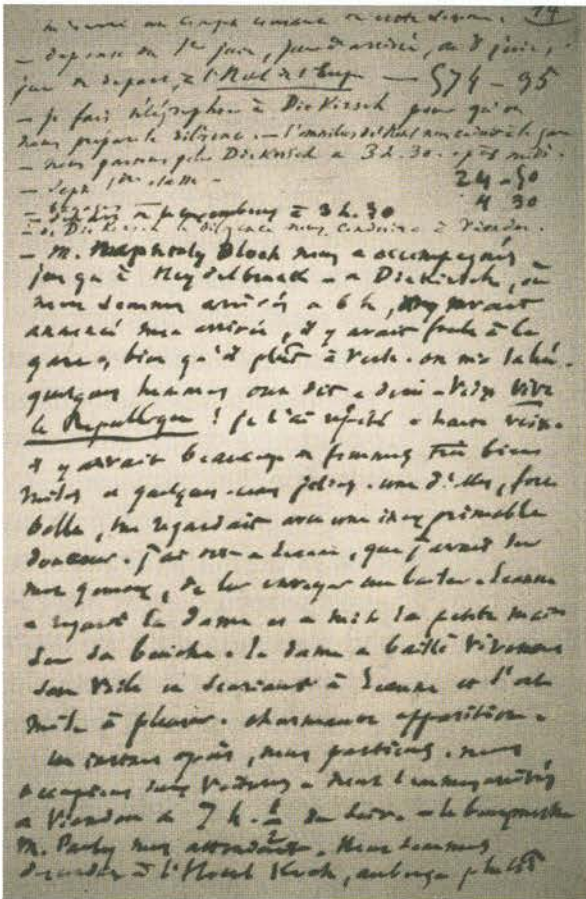
2 Dans la comédie musicale *Les Misérables* donnée en langue allemande par le Saarländisches Landestheater pendant la saison d'hiver 2002/2003, le rôle de Fantine est interprété (en alternance) par la cantatrice luxembourgeoise Manou Walesch.

3 Les trois lettres de V. Hugo que nous citerons ainsi que certains tableaux et dessins de M. Sinner appartiennent à la Ville d'Ettelbruck et résultent d'un legs d'un des collatéraux du peintre.

Victor Hugo et le peintre Michel Sinner

voyage, où il parle deux fois d'Ettelbruck lors du séjour de trois mois et demi qu'il fait chez nous en 1871 comme réfugié politique. Le 8 juin 1871, il écrit:

«Nous partons pour Diekirch à 3 h. 30 après midi.
- Sept 1^{ère} classe 24-50 [francs français, unité monétaire légale du Grand-Duché]
- Bagages 4-30
Départ de Luxembourg à 3 h. 30
De Diekirch la diligence nous conduira à Vianden. M. Nephtaly Bloch [un journaliste francophone sympathisant du journal *L'Avenir de Luxembourg*] nous a accompagnés jusqu'à Heydelbruck.»



Carnet de voyage de V. Hugo à la date du 08.06.1871, où il parle de Heydelbruck (Ettelbruck).
BNF. Photo: N. Mannes.

Le 26 août 1871, il prend le train à Diekirch pour se rendre à Mondorf où lui et les siens vont suivre une cure thermale: «7 première classe pour Luxembourg 24-50. Bagages 8 [francs]. Nous sommes partis à 11 h. 15. Arrêt à Ettelbruck – le pont d'Attila – et perte de temps. Arrivée à Luxembourg à 1 h. 1/4.» Il aura donc pour le moins appris à bien écrire le toponyme germanique de votre ville et découvert son étymologie

conjecturale dans quelque guide de voyage.

Dans son carnet de voyage, il avait parlé aussi, mais indirectement de Michel Sinner, le 23 août 1863. Il fait ce jour-là une halte à Mersch: «Dans la salle de l'auberge où nous nous arrêtons vers 2 heures il y a cette affiche: Salle du Cercle / Exposition de peinture / Études caractéristiques des Misérables / Entrée de 10 à 12 h. et de 1 à 5 h. du soir. Prix d'entrée: 1 franc.» Cette exposition – d'œuvres de Michel Sinner – avait lieu au Cercle à la place d'Armes de Luxembourg depuis fin juillet. On ne sait pas si Hugo a vu les tableaux à Luxembourg, où il passera la nuit du 24 août 1863, ou à Bruxelles. En tout cas, il envoie le 12 octobre 1863 de sa maison Hauteville House (Guernesey) une lettre autographe au peintre: «je⁴ ne trouve votre lettre, Monsieur, qu'à mon retour. il est malheureusement trop tard pour faire ce que vous désirez. je le regrette. Vos savez combien j'avais applaudi à vos trois aux quatre premiers tableaux sur les *Misérables*. Je ne doute pas que toute la série, maintenant terminée, ne soit empreinte du même talent. Je vous ai crié bravo! maintenant je vous crie: courage! / recevez l'assurance de mes sentiments distingués. / Victor Hugo»

Sinner voulait en effet illustrer *Les Misérables*, mais le peintre alsacien Gustave Brion avait déjà été chargé de ce travail artistique. La lettre a été envoyée à l'adresse bruxelloise du peintre, qui habitait à Schaerbeek (Bruxelles), puis réexpédiée à Ettelbruck.

Nos journaux contiennent deux échos de l'exposition de Michel Sinner à Luxembourg. Voici ce qu'on peut lire dans le *Courrier du Grand-Duché de Luxembourg*, le samedi 25 juillet 1863:

«Nous apprenons et nous annonçons avec la plus vive satisfaction aux amateurs de l'art que M. Sinner ouvrira demain, dans la grande salle du Cercle une exposition de peinture, comprenant les principaux personnages – en grandeur naturelle – du roman les Misérables, par Victor Hugo. Notre compatriote avait exposé ces tableaux à Bruxelles, et les journaux de cette ville ont fait le plus grand et plus juste éloge de leur valeur artistique⁵. Nous ne voulons pas anticiper sur le jugement du public luxembourgeois, mais ne doutons pas un instant, qu'il payera un juste tribut au

⁴ Souvent, Hugo commence ses phrases par des initiales minuscules.

⁵ Il faudrait consulter la presse bruxelloise de cette époque: des centaines de numéros de journaux à feuilleter à la recherche d'un écho concernant M. Sinner en Belgique.

Victor Hugo et le peintre Michel Sinner

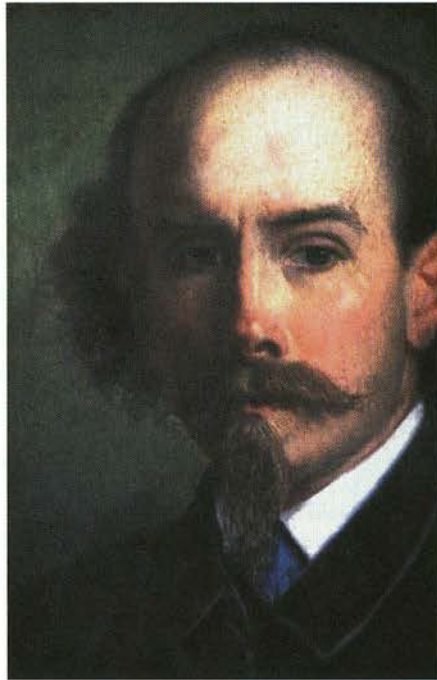
beau talent de l'artiste, qui a saisi et rendu avec un grand bonheur les traits et les caractères des figures dessinées par le grand poète. C'est Victor Hugo lui-même qui déclare que M. Sinner a saisi parfaitement et rendu en vrai artiste la pensée philosophique du roman qui a été un des principaux événements littéraires de notre époque. Nous publions ci-après une lettre écrite par Victor Hugo à l'artiste luxembourgeois, elle caractérise mieux que nous saurions le faire, le caractère et la valeur de l'œuvre d'art, que tout le monde s'empressera d'aller admirer. / 'Monsieur Sinner, / Vous avez fait poser devant vous, Monsieur, [suit le texte de la lettre de VH à MS. du 21 septembre 1862].»

Il faut supposer que c'est Sinner lui-même, destinataire et propriétaire de la lettre, qui en a transmis copie à la presse. Le *Wächter an der Sauer*, journal imprimé par le libéral Schroell à Diekirch, parle des tableaux de Michel Sinner dans son édition du 27 septembre 1863, à un moment où Victor Hugo est à Clervaux, où il a pu lire cet article:

«In der Illustration de Bade liest man einen für Hr. Sinner aus Ettelbrück sehr schmeichelhaften Artikel, aus dem wir unsern Lesern nachstehend einen Auszug mittheilen: / 'Bade⁶ a tous les privilèges des grandes capitales: les peintres mêmes viennent y exposer leurs tableaux et solliciter les suffrages de ce public cosmopolite qui peuple la capitale de l'été. Il nous a donc été donné de voir l'œuvre d'un jeune artiste de grand avenir, de Monsieur Sinner; œuvre divisée en huit tableaux, comme un drame. C'est la collection des types de la célèbre époque [sic: pour épopée?] de la Misère, l'admirable création de Victor Hugo. / Il est impossible de mieux traduire, dans une vérité plus saisissante, les types originaux des Misérables; M. Sinner a créé après le poète créateur; il a photographié avec le pinceau la

pensée formulée par la plume; il a fait vivre de la vie matérielle toutes ces victimes du malheur, de la souffrance, de la fatalité. Le crime hideux a même trouvé dans le peintre un évocateur qui l'oblige à comparaître à ses assises pour le faire condamner en le montrant au pilori du tableau. Le talent de M. Sinner a le plus grand de tous les mérites; il est original et ne procède d'aucune école, bien que son faire semble se rapprocher un peu des vieux maîtres espagnols. Mais ce qu'il possède au plus haut degré, c'est l'art de créer des types, des caractères et des antithèses dans l'expression. En traduisant Victor Hugo, il a donné la mesure de sa hardiesse; en réussissant, il a été lui-même le prophète de son bel avenir. Sa Majesté le roi des Pays-Bas a honoré de sa visite l'exposition de M. Sinner, et après avoir examiné en détail les 8 tableaux, il a donné les éloges les plus flatteurs à l'œuvre du jeune artiste. Ce suffrage est d'autant plus précieux que l'auguste amateur est un excellent juge en fait de beaux arts.'» On ne sait pas si S.A.R. Guillaume III, grand-duc de Luxembourg, a daigné acheter un ou plusieurs tableaux de la série.

À une date inconnue de sa vie, Michel Sinner a imaginé les portraits d'autres personnages de Victor Hugo esquissés photographiés en partie il y a une trentaine d'années par Arthur Muller et dont l'album original a été heureusement conservé. Longtemps prises pour des personnages des *Misérables*, ces figures en costumes médiévaux ont été interprétées par Arnaud Laster (Paris-III) comme étant très probablement issues de *Notre-Dame de Paris* (1831). On y voit Esmeralda (?), la belle gitane, objet de la convoitise de trois hommes: le prêtre Claude Frollo, qu'elle déteste, le beau capitaine Phoebus, qu'elle aime sans qu'il le mérite, et Quasimodo, dont elle a pitié sans vouloir de lui et qui l'aime à sa façon, sans vrai-



Autoportrait à l'huile de M. Sinner. 1862. Collection particulière. Photo: J. Herling.

Portrait à l'encre de Quasimodo par M. Sinner. Collection particulière. Photo: A. Muller.



⁶ Bade: Baden-Baden, station thermale allemande très fréquentée par le gratin. Dans cette ville travaillait Dantan jeune, venu de Paris, un artiste dont Sinner partageait l'approche et qu'il a pu connaître personnellement.

Victor Hugo et le peintre Michel Sinner

ment s'en rendre compte; Pierre Gringoire (?), le poète qui échappe à la pendaison grâce à Esmeralda qui consent à l'épouser; Claude Frollo, archidiacre de Notre-Dame, père adoptif de Quasimodo, amoureux fou d'Esmeralda, meurtrier de Phoebus, crime dont la jeune femme sera accusée; enfin, Quasimodo (plusieurs croquis), sonneur de cloches de Notre-Dame, bossu, borgne, borné, mais doté d'un cœur généreux: il représente la beauté morale sous des dehors monstrueux. Hugo lui-même a laissé un portrait-charge de son personnage de marginal, mais ce dessin n'atteint pas la dimension tragique de celui de l'artiste professionnel qu'était Sinner.

En 1877, Michel Sinner peint à Ettelbruck un portrait à l'huile de la Cosette des *Misérables*. C'est la scène du réveillon de Noël à Montfermeil, où la méchante femme Thénardier, qui extorque beaucoup d'argent à Fantine pour élever sa petite fille, l'envoie toute seule dans la nuit pour aller chercher de l'eau à une source dans la forêt. Une main d'homme va soulever le seau et emmener Cosette vers le bonheur: ce sera celle de Jean Valjean. Ce tableau à l'huile qui fait partie des collections de la Ville d'Ettelbruck est signé et daté au milieu en bas: M. SINNER PXIT [PINXIT] 1877. Il existe de ce portrait un dessin préparatoire au fusain sur papier. Il appartient au Musée d'histoire de la Ville de Luxembourg. Pourquoi Sinner a-t-il repris les illustrations des *Misérables* une quinzaine d'années après son exposition des années 1860? Parce qu'il voulait exposer ce portrait de Cosette à Paris lors de l'Exposition universelle⁷ de l'année 1878.

Voici en quels termes le romancier décrit l'enfant: «Cosette était maigre et blême, elle avait près de huit ans; on lui en eût donné à peine six. Ses grands yeux

enfoncés dans une sorte d'ombre étaient presque éteints à force d'avoir pleuré. Les coins de sa bouche avaient cette courbe de l'angoisse habituelle, qu'on observe chez les condamnés et chez les malades

désespérés.» (*Les Misérables*, II,III,8) En 1935, le professeur luxembourgeois Mathias Tresch donne la description suivante de ce personnage peint par l'artiste ettelbruckois: «La Cosette de Sinner, aux yeux vagues et noyés dans des taches d'ombre, éteints par les larmes, mais consumés par un rêve nostalgique; les coins de la bouche ramenés par un pli amer, angoissé, la tête trop lourde appuyée sur une main et l'autre main retombant d'un geste las et résigné; toute cette personne [...] accroupie après une brève halte à côté du seau trop lourd, effarouchée et inquiète de rentrer, ne répond-elle

pas parfaitement à l'idée que l'auteur lui-même en veut donner [...]?»

Au mois de mai 1878 fut créée à Paris l'adaptation théâtrale du roman des *Misérables* par le fils de l'auteur, Charles Hugo (1826-1871), qui avait fait avec lui le voyage d'été de 1863, et Paul Meurice, frère et intime de l'écrivain. Victor Hugo eut alors l'occasion de voir ce portrait de Cosette par Sinner. Voici ce qu'il en dit dans la lettre du 17 mai 1878 qu'il envoya de Paris au peintre: «Monsieur / Votre *Cosette* est une œuvre profonde et touchante. Pourtant faites l'enfant plutôt petite fille que jeune fille. j'indique cette nuance à votre talent délicat et pathétique. / recevez, avec mes félicitations, mon plus cordial serrement de main. / Victor Hugo.» On voit que, sous des compliments, il



Cosette, portrait à l'huile par M. Sinner. Ville d'Ettelbruck. Photo: J. Herling.

⁷ Voir l'article «Expositions universelles» de Pauline Prévost-Marcilhacy dans Madeleine Ambrière (dir. d'éd.), Dictionnaire du XIXe Siècle européen, Paris, PUF, 1997, pp. 413-415. L'exposition de Paris est la sixième de l'histoire, la première ayant eu lieu en 1851 à Londres, les deux villes se livrant un véritable duel de prestige.

Victor Hugo et le peintre Michel Sinner

exprime certaines réserves sur les choix du peintre.

Michel Sinner a également fait le portrait de Jean Valjean, mais on ne sait à quelle date: il en subsiste uniquement une photo noir et blanc. Le portrait représente le personnage encore rempli de haine à l'égard de la société, avant sa rencontre avec l'évêque, avant donc sa rédemption. L'ancre que l'on distingue en bas à droite rappelle que le personnage a été galérien au bagne de Toulon.

Les relations entre Victor Hugo et Michel Sinner sont abondamment documentées au deuxième étage de la Maison de Victor Hugo à Vianden réouverte après rénovation muséographique complète le 11 mai 2002. On peut y voir et feuilleter de grands panneaux-albums dont quatre sont consacrés à ce sujet.

Une carrière en demi-teinte

Michel Sinner est né le 5 novembre 1826 à Ettelbruck. Son père, Johann Sinner, avait trente-sept ans et déclare comme profession: *Ackersmann zu Ettelbruck*, mais il exploitait aussi un café près de la place du Marché. La mère s'appelait Suzanna Carmes: ni son âge ni sa profession ne sont indiqués. Comme témoins ont signé: Peter Wagener, *Tagelöhner*, âgé de quarante ans, et Nicolas Busch, également journalier, âgé de quarante-quatre ans, peut-être clients du père. Nicolas Hippert, bourgmestre a signé comme officier d'état civil.

Le curriculum des études de Michel Sinner n'est pas connu dans le détail. Une notice le concernant figure dans le *Programme du Progymnase de Diekirch* en 1842-1843. Le garçon y est cité comme élève de la classe de VIe. Parmi ses condisciples, Eugen Salentiny d'Ettelbruck.⁸ L'année suivante, 1843-1844, il est en Ve et premier de la classe. Parmi les condisciples, on retrouve le fils Salentiny et Ernest Vannerus de Diekirch. Il va ensuite continuer ses études à Luxembourg, probablement à l'Athénée, et s'inscrira à l'École municipale de dessin où il aura comme profes-

seur Jean-Baptiste Fresez (1800-1867). Celui-ci, Lorrain d'origine et rappelant fortement son compatriote Ingres par la perfection de son dessin et la pureté de la ligne, a formé pratiquement tous les artistes luxembourgeois du milieu du XIXe siècle. Il était le peintre de la respectabilité bourgeoise et des paysages aux nobles allures: Sinner n'allait pas l'imiter en ce domaine, ayant une personnalité trop indépendante et des goûts trop singuliers.

Plusieurs documents concernent des demandes présentées par Michel Sinner en vue d'obtenir des subsides de la part du Gouvernement luxembourgeois et sont conservés aux Archives nationales. Ainsi, le 2 août 1848, le directeur de l'Académie royale d'Anvers certifie que «le nommé Sinner Michel, d'Ettelbruck» est «élève des classes de Dessin & de Peinture» et «se distingue par un zèle remarquable». Le 2 juillet 1849, le professeur

Fresez certifie au président du Gouvernement luxembourgeois (Jean-Jacques Willmar) que M. Sinner a fait de grands progrès «dans ses esquisses peintes à l'huile» et qu'il «donne l'espoir d'avoir une belle couleur». Le 18 octobre 1849, Michel Sinner adresse d'Anvers une demande de subside aux membres du Gouvernement luxembourgeois, après avoir déjà bénéficié d'une telle faveur. Il accumule les flatteries et termine sur la formule: «Plein d'espoir dans votre générosité, Messieurs, je m'estime heureux d'être sujet d'un pays, où les sages régisseurs n'oublient pas le noble devoir d'encourager les beaux-arts.» Le 11 octobre 1850, il rappelle à l'Administrateur général (ancien titre pour le ministre) de la Justice, des Cultes, président du Conseil du Gouvernement, qu'il bénéficie depuis trois ans d'un généreux subside de la part du Gouvernement. Il voulait voir cette mesure prolongée et le montant augmenté étant donné ses grands efforts et la difficulté de sa tâche, vu aussi le prix à payer pour les modèles à



Le notaire Jean-Pierre Salentiny, d'Ettelbruck. Portrait à l'huile de M. Sinner. MHAL.

8 Vers 1850, il peindra Me Jean-Pierre Salentiny, notaire à Ettelbruck de 1822 à 1865, et Mme Salentiny, née Madeleine Hippert.

Victor Hugo et le peintre Michel Sinner

peindre. Il espérait une augmentation de 800 à 1000 francs. Le 9 novembre 1850, le président du Gouvernement informe le bourgmestre d'Ettelbruck que Michel Sinner recevra encore un subside pour continuer sa formation auprès d'un «bon maître».

Le 29 juillet 1851, le directeur de l'Académie royale d'Anvers certifie que «Sinner vient d'achever un premier tableau», sans doute son *Jean l'aveugle*. Le 29 juillet 1851, Michel Sinner écrit d'Anvers à son père pour lui demander de réclamer à l'Administrateur général le subside qui ne lui est pas encore parvenu. Il conclut: «Dès que j'ai reçu cet argent je m'empresserai de venir vous voir.» Le 9 octobre 1851 il demande une augmentation de son subside de 800 francs, pour pouvoir visiter les écoles italiennes. Il rappelle qu'il vient d'envoyer au Gouvernement un tableau devant montrer les progrès qu'il a réalisés. Il s'agit sans doute de son *Jean l'aveugle sur le champ de bataille de Crécy*. Une commission dont fait partie Fresez juge ce tableau assez médiocre, mais recommande encore Sinner pour un subside, à condition qu'il aille étudier, «non pas en Italie, où il serait trop abandonné à lui-même, mais à Paris» dans le but d'être admis à l'École des Beaux-Arts et dans l'atelier de Paul Delaroche. Proposition d'accorder 1600 francs. Par la suite, il s'avérera que Sinner n'aura pas été très assidu à Paris, idée contre laquelle il s'insurge. Le 12 novembre 1851, par arrêté grand-ducal signé «Henri, Prince des Pays-Bas», un subside de 1000 francs lui est accordé. Par la suite, il y a des lettres plus critiques de la part des autorités luxembourgeoises; on pensait que Sinner avait été traité trop généreusement et qu'il devait apprendre à voler de ses propres ailes.⁹ Il semble qu'il n'a pas été admis à l'École des Beaux-Arts de Paris. Dans la capitale française, il se montra friand de caricatures et se vit offrir par le caricaturiste parisien Cam de collaborer avec lui, mais préféra sauvegarder son indépendance. Il semble avoir continué à se perfectionner à Baden-Baden et en Angleterre, mais il n'y a pas de documents à attester ces études. L'abbé Joseph Flies (1910-1998), qui fut vicaire à Ettelbruck

(1940-1946) et a publié un gros ouvrage d'histoire locale intitulé *Ettelbruck. Die Geschichte einer Landschaft*, a pu consulter des notices personnelles de Sinner qui ne semblent plus conservées en 2002.

En 1851, à Anvers, d'après l'abbé Flies, Sinner peint la scène historique: *Lendemain de la bataille de Crécy* (1346) marquée par la mort héroïque et téméraire de Jean l'aveugle. Alors que notre comte batailleur était enterré depuis 1838 sur les bords de la Sarre grâce aux soins du roi de Prusse, des patriotes luxembourgeois envisageaient de lui ériger dans la capitale grand-ducale un monument funéraire digne de lui. C'est dans ce contexte que Sinner peint son tableau, qu'une commission spécialement désignée par le Gouvernement et dont faisait partie Fresez devait expertiser. À propos de ce tableau, on trouve dans *Der*



Jean l'aveugle à Crécy. Tableau à l'huile de M. Sinner. MNHAL.

Wächter an der Sauer une première notice concernant Michel Sinner de son vivant, en date du 8 octobre 1851: «Schon seit Tagen bewundert das Publikum in dem Ständegebäude [l'ancienne Chambre des Députés, la nouvelle étant inaugurée en 1860] zu Luxemburg ein Tableau von Sinner, welches Johann den Blinden nach der Schlacht von Crécy darstellt. Dieses Gemälde hat Sinner der Regierung geschenkt.»¹⁰ Comte de Luxembourg, roi de Bohême, Jean (Luxembourg, 1296 – Crécy, 1346) est élevé à la cour royale de France et entretient des liens parentaux étroits avec les souverains français. Sa soeur Marie de

9

Les Archives nationales conservent des demandes de subsides présentées par d'autres apprentis-peintres luxembourgeois de la même époque, comme Mathieu Kirsch ou Pierre Brandenbourg. En 1852, un autre peintre luxembourgeois évoqua la mort de Jean l'aveugle: Jean-Nicolas Liéz (1809-1892), qui fut comme Sinner l'élève de Fresez.

Victor Hugo et le peintre Michel Sinner

Luxembourg est reine de France, sa fille Bonne épouse du duc de Normandie, son fils Charles beau-frère du roi de France. Devenu veuf, Jean se marie avec une arrière-petite-fille de saint Louis: on peut dire qu'il est Français de coeur. Après une vie belliqueuse, il tombe à la bataille de Crécy en prêtant secours au roi de France Philippe VI contre l'envahisseur anglais, Edouard III. Au XIXe siècle, sa dépouille mortelle, après avoir été ramenée dans son ancien comté, se retrouve cédée au roi de Prusse qui l'emmène en Sarre, avant que le roi chevalier aveugle, en 1946, ne soit rapatrié dans sa ville natale à l'initiative du poète de langue luxembourgeoise Lucien Koenig, dit *Siggy vu Lëtzebuerg*.

Au cours de ses voyages touristiques, en 1837, Victor Hugo avait visité les lieux évoqués par nos peintres patriotes: «J'ai vu Crécy, j'ai visité ce sombre champ de bataille. J'ai fait le tour du vieux moulin de pierre qui marque la place où l'attaque a commencé. Je suis descendu au fond de ce vallon où les dolabres et les haches d'armes ont si rudement travaillé.» Mais il ne cite pas notre comte témérairement francophile. Quelques jours plus tard il est à Bruxelles à partir d'où il pourrait faire une excursion vers un autre théâtre de luttes militaires: «À Bruxelles, je n'ai pas voulu voir Waterloo. J'ai jugé inutile de rendre cette visite à lord Wellington. Waterloo m'est plus odieux que Crécy.»¹¹ Deux batailles, donc, deux défaites pour son pays, mais à Crécy l'honneur était sauf, grâce aussi à notre Jean l'aveugle, lequel n'est pas cité par Hugo.

Dans l'hebdomadaire luxembourgeois *Olympia*, qui parle de sports, de cinéma, de théâtre, de Beaux-Arts, de lettres, de musique et de philatélie, on peut lire le 7 mars 1946 un article sur Michel Sinner et la Cosette des *Misérables*. Le même journal contient un extrait d'un article d'un certain Paul Bruneau publié dans le journal artistique parisien *Rabelais* en 1858. On y apprend des détails sur le choix d'un métier par notre compatriote: «Sinner est né à Luxembourg [sic], dans le grand-duché de ce nom; on me disait qu'il s'est ouvert les portes de la vie avec un crayon, je ne m'en étonnerais pas; le crayon lui appartient, comme l'archet à Sivari. Enfant, Sinner allait dans la campagne, et n'était heureux que lorsqu'il rapportait au logis paternel quelque image dérobée aux tableaux de Dieu, un

arbre, un torrent, quelque bœuf ruminant, au poil roux. Le père de Sinner lui fit apprendre le latin, - bien entendu. – Tous les pères en sont là! Quand le fils eut vingt ans, le père dit: 'Il faut être quelque chose ... , notaire, procureur ... Qu'en penses-tu, mon fils?' Sinner répondit: 'Je veux être peintre.' – Métier de vagabond! dit le père; - art que j'aime, répliqua Sinner, et qui me fera grand!' Et l'espérance au cœur (fortune des pauvres!), la foi, surtout, dans l'âme, en ce grand art de Raphaël et de Delacroix, Sinner est venu à Paris; il a souffert ce que nous souffrons tous, et souffrant, luttant sans cesse, avec sérénité pourtant, et sans défaillance, il a conçu, composé, exécuté ce tableau, (il s'agit du tableau 'regrets à un frère d'armes'¹²) qui est venu ici, en ces salons, donner au monde peintre sa première représentation [...].»

En 1852, Sinner peint à Paris, où il poursuit sa formation, un tableau d'inspiration biblique: *Joseph der Traumdeuter in den ägyptischen Gefängnissen*. Il l'envoie au Gouvernement pour montrer les progrès qu'il a



Trois chasseurs, par M. Sinner. Tableau inachevé. Collection particulière. Photo: J. Herling.

accomplis, mais les autorités lui refusent dorénavant tout subside. Dans son rapport, le président de la Commission du Gouvernement chargé d'expertiser le tableau, Auguste Dutreux, écrit: «La peinture est plus large; et le coloris se ressent des bons modèles que Sinner a pu examiner à Paris. / La figure principale, celle de Joseph est malheureusement tenue dans l'ombre et mal traitée. / Il y a des fautes de perspective, et comme toujours trop peu d'études du nu, les draperies étant bien plus faciles à exécuter.» À une date non précisée de l'année 1852, le *Wächter an der Sauer* écrit au sujet de cette œuvre: «Die Ausführung lasse zwar zu wünschen übrig [...] doch sei der Künstler noch jung und das

¹¹ V. Hugo, «Voyage de 1837», Œuvres complètes, Paris, éd. du CFL, t. V, 1967, pp. 1308-1309.

¹² Il nous a été impossible de retrouver cette œuvre, signalée par plusieurs biographes de Sinner.

Victor Hugo et le peintre Michel Sinner

Thema schwer; niemand habe ihm bisher ein bedeutendes Talent absprechen können; er müsse sich noch weiter ausbilden können; übrigens sei das ihm von der Kammer bewilligte Subsid noch nicht ausbezahlt worden.» Cette peinture était encore exposée dans l'église paroissiale d'Ettelbruck en 1970. Du moins, c'est ce qui est signalé par l'abbé Flies. Mais le tableau est perdu depuis le milieu des années 1970. Par contre, un collectionneur particulier d'Ettelbruck possède un *Thomas l'incrédule*, autre tableau de Sinner à sujet religieux.

Le 15 décembre 1855, un feuilletoniste signant Z publie dans *L'Écho du Luxembourg*, journal libéral paraissant à Arlon, un long article intitulé *Beaux-Arts*. M. Sinner:

«Il est un fait qui a dû frapper tout observateur. C'est l'absence complète de productions artistiques dans le Luxembourg; peinture, sculpture, musique même, sont pour ce pays des mots et rien que des mots. [...] Il n'entre pas dans mon plan de montrer ici ce que peuvent les beaux-arts sur la civilisation, sur les mœurs, sur les habitudes, sur le bien-être de tout un peuple, je veux seulement consacrer quelques lignes au talent réel, à la gloire naissante d'un des rares

peintres auxquels le Luxembourg a donné naissance. [Ambiguïté du terme Luxembourg: il s'agit du Grand-Duché indépendant, un peu moqué par la Province belge du même nom.] / M. Sinner est allemand, son nom l'indique assez; par son origine il tient au Luxembourg, par ses études il tient à la Belgique. / Fort jeune encore [vingt-neuf ans], il a déjà beaucoup produit et la plupart de ses œuvres, cependant sont marquées au coin de la vraie peinture, du talent véritable. / Dans ses tableaux d'histoire [...] beaucoup de vigueur, des traits largement jetés, quoique sans confusion, des effets habilement ménagés, un coloris brillant et sobre



La seule photo connue de M. Sinner. MVHV.

néanmoins. Les sujets sont bien trouvés et il en tire un bon parti. / Dans la plupart de ses toiles, l'ordonnance est excellente: les études de corps, de draperies, d'accessoires annoncent une main habile, exercée. Toutes les figures présentent des caractères différents, traitées avec une grande variété d'expression; les personnages sont bien groupés. / Dans ses portraits, M. Sinner réussit tout aussi bien. Tous ceux que nous avons vus offrent ce caractère de fini, de richesse, de coloris, de beauté de ton des chairs, de justesse d'expression qui font le mérite du vrai portrait. [...] / À côté de cela, il y a, de plus, une autre face du talent de M. Sinner dont nous devons dire un mot, talent que lui-même tient en moins haute estime que les précédents et qui toutefois est des plus rares: c'est une aptitude des plus singulières pour saisir au vol les traits et le caractère de tout individu et pour les rendre en un clin d'œil, au moyen de la charge, avec un bonheur et une finesse d'observation philosophique que ne répudierait pas Dantan¹³ lui-même. / Il voit un homme, il donne deux coups de crayon et déjà la mine plus ou moins gaie de son modèle, annonce le succès du peintre. Et, chose étrange, cette disposition ironique à la caricature ne nuit en rien à sa grande peinture, ses tableaux ne s'en ressentent nullement. En un mot, nous croyons que le peintre dont nous venons d'esquisser rapidement le caractère, est destiné à tenir une place honorable sur l'échelle des arts [...].»



Portrait de trois jeunes femmes par M. Sinner. Fusain. Ville d'Ettelbruck. Photo: J. Herling.

En 1864 Michel Sinner fait un portrait au pastel d'un Dr Moris, conservé au Musée national. Nous savons aussi qu'il a fait en 1877 le portrait d'un M. Berg, fabricant de chaussures à Ettelbruck, encore exposé à

¹³ Jean-Pierre Dantan dit Dantan jeune, né à Paris en 1800, mort à Bade en 1869, s'est distingué par des statues caricaturales en plâtre des célébrités de son temps.

Victor Hugo et le peintre Michel Sinner

Luxembourg en 1963. Quelques années plus tôt, il avait portraituré Charles Faber, vétérinaire directeur de la première École agricole du pays, qui fonctionna au milieu du XIXe siècle non pas à Ettelbruck, mais à Echternach; cette peinture à l'huile subsiste dans une collection particulière. Un grand tableau à l'huile, accroché sur le palier de la

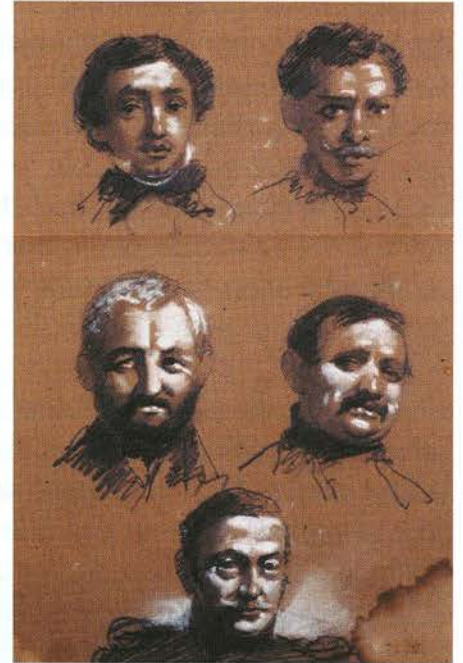


La cupidité. Tableau à l'huile de M. Sinner à sujet allégorique. Ville d'Ettelbruck. Photo: J. Herling.

salle des fêtes de l'Hôtel de Ville d'Ettelbruck, représente des joueurs à une table de jeu. Sinner l'aurait peint dans la maison Godchaux à Ettelbruck près du barrage de l'Alzette, rasée depuis. Ce tableau a valu à son auteur une médaille d'argent à l'Exposition universelle de Paris en 1878. Le dessin préparatoire pour cette oeuvre illustrant la cupidité est conservé dans une collection particulière. Un autre collectionneur particulier possède un fragment d'un autre tableau de Sinner, peint à l'huile et assez mal conservé, représentant encore des joueurs.

De nombreux dessins de Michel Sinner au crayon sur papier kraft, rehaussés de craie, parfois au pastel, ont été conservés: généralement des portraits, souvent à tendance caricaturale. Ainsi, il a croqué les têtes de ses amis de la *Gym*, de la Société de gymnastique de Luxembourg fondée en 1849. On y faisait de la gymnastique, mais on s'occupait surtout des muses, de théâtre, de poésie, de cabaret. Parmi les membres de cette association sportive et culturelle d'inspiration libérale, il y avait le poète Michel Lentz, le romancier

Félix Thyès, qui avait à Bruxelles le même imprimeur que Victor Hugo, et le dramaturge Dicks, dont la *Gym* créa les vaudevilles en luxembourgeois. Malheureusement on ne sait pas quelles personnes figurent sur les croquis de Sinner. Sinon, les personnes dont il dessinait les têtes appartenaient peut-être à la clientèle du café familial.



Portraits au fusain et à la craie de personnes non identifiées, par M. Sinner. Collection particulière. Photo: J. Herling.

Sinner laisse un certain nombre de portraits de femmes et de jeunes filles, ces dernières étant représentées souvent comme assez matures comme on l'a vu pour sa *Cosette*. En 1854 par exemple, il fait le portrait de deux jeunes filles. La demoiselle à droite tient en main une partition musicale, ce qui permet de signaler que le peintre faisait partie, en 1852, du comité de la Philharmonische Gesellschaft Ettelbruck, fondée cette année-là par le vicaire Jean-Baptiste Victor Mullendorff.

Une de ses scènes d'intérieur représente un vieux paysan mangeant sa soupe devant l'âtre sous le regard de son chat, tableau de genre comme en faisait Mathieu Kirsch, originaire de Schieren, un contemporain de Sinner spécialisé dans la peinture à sujet rustique. Sinner devait aimer les animaux, comme on le voit dans tel dessin ou tableau de chien ou de tête de cheval. Un autre grand tableau de Sinner représente un couple de pêcheurs. Le corps musclé de l'homme, le corps souple de la femme, le poisson, la nature verdoyante, tout concourt à créer une atmosphère de sen-

Victor Hugo et le peintre Michel Sinner

sualité. Pêcheur, Michel Sinner était aussi chasseur, comme le confirme une lettre officielle de 1852 dans laquelle on apprend qu'il avait renouvelé son permis de chasse, ce qui suppose une certaine aisance. Dans un autre tableau à sujet cynégétique, il fait preuve d'ironie dans la façon dont il représente le chasseur mimé par un paysan épaulant sa fourche, ridiculisé de surcroît par le gros lièvre qui défile à l'arrière-plan. Ce type de portrait outré annonce un peintre luxembourgeois du XXe siècle: Foni Tissen (1909-1975), chez lequel la satire a toujours une visée éthique.



Signature de M. Sinner au bas du tableau des deux pêcheurs. Ville d'Ettelbruck. Photo: J. Herling.



Tableau à l'huile d'un couple de pêcheurs par M. Sinner. Ville d'Ettelbruck. Photo: J. Herling.

Enfin, Sinner a peint aussi ses proches, comme le cafetier Jean-Pierre Olinger et sa femme Anne, sœur du peintre, ainsi que leur fils Jean-Pierre Olinger-Mergen. Mais son tableau le plus célèbre est sans doute son autoportrait, lequel date de 1862. En se peignant d'après son image inversée dans le miroir, il s'est d'ail-

leurs trompé dans la façon dont il a croisé son veston: de la droite vers la gauche, comme une femme.

Georges Schmitt, qui fut conservateur adjoint au Musée de l'État, écrit en 1954 à propos du tempérament et de la technique de l'artiste: «Turbulent, bougeant sans cesse, Sinner promenait à travers l'Europe l'acuité de son observation. Il fixa dans ses dessins, alertement enlevés, les travers humains et leurs grimaces, qu'après coup il voulut sarcastiquement faire tenir dans de trop vastes compositions à tendance moralisante.»

Victor Hugo, est décédé le 22 mai 1885. Ses funérailles nationales mobilisèrent entre un et deux millions de personnes, parmi lesquelles des Luxembourgeois; depuis le 1er juin 1885 donc, il repose au Panthéon, ayant quasiment été statufié de son vivant. Une de ses connaissances luxembourgeoises, le modeste peintre Michel Sinner est décédé - célibataire et sans descendance - le 11 juin 1882 à Ettelbruck, non loin de sa maison natale. Le *Maler* - profession qui lui est reconnue sur son certificat de décès - avait cinquante-cinq ans. On ne sait de quoi il est mort si jeune. Les parents du décédé sont signalés comme Jean Sinner et Catherine [au lieu de Suzanna] Carmes. Son beau-frère Jean-Pierre Olinger, *Gastwirth* (dans le futur Café Kohner, Grand-Rue), alors âgé de soixante et un ans, a déclaré le décès. L'autre témoin déclarant le décès, âgé de soixante-trois ans, commissaire de police habitant à Ettelbruck, s'appelait Henri Joseph Nepper. Le bourgmestre Gustave de Marie a signé comme officier d'état civil.

La mort de Michel Sinner passa totalement inaperçue: aucun journal grand-ducal ne la mentionna, il n'y a pas eu d'article nécrologique: quelques années plus tôt, Michel Rodange avait été enterré dans un anonymat aussi désolant. Sinner est enterré au cimetière d'Ettelbruck, près du mur longeant le chemin de fer. Seuls ses prénom et nom ainsi que les années de sa naissance et de son décès sont signalés sur la plaque tombale; il n'y a pas droit au qualificatif de peintre.

Même si sa vie n'a pas connu la pleine réussite dont il devait rêver, son œuvre que l'on peut en partie reconstituer mérite d'être tirée de l'oubli, ne serait-ce que par le biais de ses rapports avec un écrivain de réputation mondiale. La Ville d'Ettelbruck possède un certain nombre de ses toiles et dessins, de même que le Musée national d'histoire et d'Art et des collectionneurs particuliers. Une rue près de la Gare d'Ettelbruck porte le nom de Michel Sinner, juxtée par la rue Michel Weyler (1851-1926), autre peintre local. Aux responsables politiques de voir comment on pourrait valoriser le souvenir de ces artistes dans le cadre du Centre des Arts pluriels.

Frank WILHELM¹⁴

¹⁴ L'auteur est professeur au Centre universitaire de Luxembourg, vice-président des Amis de la Maison de Victor Hugo à Vianden.

Victor Hugo et le peintre Michel Sinner

Bibliographie

Oeuvres de Michel Sinner: Ville d'Ettelbruck (plus trois lettres autographes de V. Hugo); Musée national d'histoire et d'art, Luxembourg; collectionneurs particuliers.

BOUR, Roger, *Portraits. Wer ist wer in Luxemburg? 1500 bedeutende Persönlichkeiten aus 1500 Jahren. Geschichte, Politik, Wissenschaft, Kunst, Literatur, Musik, Sport, usw.*, Luxembourg, ISP, 2000. [P. 218: M. Sinner.]

BOURG, Tony & WILHELM, Frank, *Le Grand-Duché de Luxembourg dans les carnets de Victor Hugo, Luxembourg, RTL*, [1985]. [Pp. 44-45, 77-78, 276-278: M. Sinner.]

BRUNEAU, Paul, article paru dans *Rabelais*, Paris, 1858, reproduit dans *Olympia*, Luxembourg, 07.03.1946. [Concerne M. Sinner.]

Courrier du Grand-Duché de Luxembourg, éditions du 08.10.1851 [notice sur *Jean l'aveugle à Crécy*, par M. Sinner] et du 25.07.1863 [écho concernant l'exposition de M. Sinner à Luxembourg].

Der Wächter an der Sauer, édition parue à une date inconnue de 1852 [concerne *Joseph der Traumdeuter in den ägyptischen Gefängnissen*, par M. Sinner] et du 27.09.1863 [écho concernant l'exposition de M. Sinner à Bade].

FLIES, Joseph, *Ettelbrück. Die Geschichte einer Landschaft*, Luxembourg, Imprimerie Saint-Paul, 1970. [Pp. 1638-1646: M. Sinner.]

HERR, Lambert, *Anthologie des Arts au Luxembourg*, Christnach, É. Borschette, 1992. [Pp. 359: M. Sinner.]

KOLTZ, Jean Luc, *Peintures et Dessins luxembourgeois. Collection du Musée d'histoire et d'art*, Luxembourg, catalogue, 1979. [Pp. 49, 62: M. Sinner.]

L'Autoportrait dans la peinture luxembourgeoise – Das Selbstbildnis in der Luxemburger Malerei, catalogue de l'exposition

à la Maison Vauban, Luxembourg, 18 octobre – 25 novembre 1975. [Pp. 33, 42, n° 115: M. Sinner.]

Obermosel-Zeitung, «Um ein Gemälde im Schaufenster Bradtké», 30-31.03.1946. [Concerne la *Cosette* de M. Sinner.]

Olympia. Hebdomadaire luxembourgeois, «Au sujet du film 'Les Misérables'. 'Votre Cosette est une œuvre profonde et touchante ...' écrivait Victor Hugo au peintre luxembourgeois Michel Sinner», 07.03.1946.

PAULY, Michel, «Le mythe», *Un Itinéraire européen. Jean l'aveugle, comte de Luxembourg et roi de Bohême 1296-1346*, Luxembourg, Crédit communal, CLUDEM, 1996. [Concerne le tableau de Jean l'aveugle par M. Sinner, reproduit p. 197, mais accompagné de la légende du tableau du même sujet par Nicolas Liez, p. 196.]

SCHMITT, Georges, *Cent Ans de peinture luxembourgeoise 1800-1900*, Luxembourg, catalogue de l'exposition au Musée de l'État, Luxembourg, 3 – 18 juillet 1949. [Pp. 8, 19: M. Sinner.]

SCHMITT, Georges, *Quelques aspects de la peinture luxembourgeoise*, Luxembourg, L'Art à l'école, I, 1954.

SCHMITT, Georges, *Étapes de la Peinture luxembourgeoise. 19e siècle*, catalogue de l'exposition au Musée d'histoire et d'art à Luxembourg du 1er au 16 juin 1963. [N° 88-93: M. Sinner.]

TRAUSCH, Gilbert, *Le Luxembourg. Émergence d'un État et d'une nation*, Anvers, Mercator, 1989. [Concerne le tableau de Jean l'aveugle par M. Sinner, reproduit p. 85, mais accompagné de la légende du tableau du même sujet par Nicolas Liez, p. 84.]

TRESCH, Mathias, «Sur les pas de Victor Hugo à Luxembourg et Vianden», *La Grive*, n° 29, juillet 1935, pp. 5-8. [Concerne V. Hugo et M. Sinner.]

WILHELM, Frank, Texte des Panneaux-albums au 2e étage de la Maison de Victor Hugo à Vianden, 2002.

WILHELM, Frank, «Victor Hugo dessinateur. 'On dirait que le bon Dieu consulte Rembrandt sur les horizons qu'il me fait», *Victor Hugo. Dessins et lavis*, catalogue de l'exposition au Musée national d'histoire et d'art, Luxembourg, 29 novembre 2002 – 12 janvier 2003

Les caprices de la météo



Von der "Musikschul" zum "Conservatoire"

Musikförderung und Musikerziehung haben eine lange Tradition in Ettelbrück. Bereits seit dem Jahre 1854 besaß die Gemeinde eine gut organisierte Musikschule, welche vom Vikar Müllendorff und vom Musiklehrer Hermesdorff geleitet wurde. Neben dem Gesangsunterricht wurde auch Instrumentalmusik (Violine, Klarinette und Flöte) gelehrt. Durch eine im Jahre 1894 durchgeführte Reorganisation erlebte sie eine überaus glanzvolle Periode und wurde zum Vorbild für andere Musikschulen des Landes.

Im Zuge des Wiederaufbaus nach den verheerenden Kriegsjahren unterbreitete 1946 der Vorstand der neuerstandenen „Philharmonie Grand-Ducale et Municipale“ dem Gemeinderat präzise Vorschläge zur Neugründung des Musikunterrichts. Schon am 1. März 1946 fand die ersten Unterrichtsstunden unter der Leitung von Robert Henx, dem Direktor der Ettelbrücker Philharmonie statt, mit vorerst je 2 wöchentlichen Stunden Solfègeunterricht. Schon ab 1. Mai 1947 wurde die Anzahl auf 8 Stunden wöchentlich erhöht. Am 24. April 1950 wurde Emil Feltgen zum Dirigenten der Philharmonie und zu gleich zum Leiter der Musik- und Solfègekurse bestimmt.

Wegen unbequemer Raumverhältnisse in der Primärschule, räumte man am 3. Februar 1956 dem Musikunterricht einen Saal im neubauten Gemeindegebäude am Liberationsplatz ein.

Im Jahre 1960 waren die von einer Spezialkommission, bestehend aus der Philharmonie und der Lyra, getätigten Vorarbeiten zur Schaffung einer Musikschule in Ettelbrück soweit gediehen, dass der Gemeinderat am 7. Oktober 1960 darüber beschließen konnte. Eine Überwachungskommission des nun sichtlich erweiterten Unterrichtsangebotes wurde geschaffen. Im Budget der Gemeinde wurde eine Mehrausgabe von 120.000 F vorgesehen, die durch staatliche Subsidien zum Teil kompensiert werden sollte.

Am 3. Februar und am 3. März 1966 wurde in einer Zusammenkunft im Ministerium für kulturelle Angelegenheiten von den Vertretern der luxemburgischen Musikschulen beschlossen, dass:

- Das Schulprogramm des Konservatoriums der Stadt Luxemburg als zukünftige Grundlage dienen soll;
- Jede Schule dem zuständigen Ministerium genaue Angaben über Inhalt und Schwierigkeitsgrad des bei ihr eingeführten Programms der ersten 3 Jahre unterbreiten soll. Bei etwaigen Differenzen ist eine Angleichung durch weitere Arbeitssitzungen anzustreben.

Die zentrale und verkehrsgünstige Lage der Stadt Ettelbrück trug entscheidend zum schnellen Anwachsen der auswärtigen

gen Schülerzahl bei. Diese zwar erfreuliche Tatsache bewirkte eine Überforderung der Lehrkräfte und führte zusätzlich zu einem immer akuter werdenden Raummangel. Der erlösende Schritt wurde zu Beginn des Schuljahres 1969-70 getan, als die 160 Schüler, die bisher in 3 verschiedenen Lokalen unterrichtet wurden, die freigewordenen Klassenräume der Berufsschule beziehen konnten.



Im April 1970 schlug die damalige Überwachungskommission unter Ed. Juncker eine engere Zusammenarbeit mit der Musikschule in Diekirch vor. Doch infolge organisatorischer Schwierigkeiten kann dieselbe damals nicht zustande.

Im selben Jahr sollte es zu einschneidenden Veränderungen der Musikschule kommen:

- Das Schulprogramm wurde erweitert und demjenigen des Konservatoriums angepasst.
- Der Instrumentalunterricht wurde weiter ausgebaut.
- Die Einstellung von Musiklehrern wird durch genaue Bestimmungen geregelt, welche eine möglichst fortgeschrittene Allgemeinbildung, das Abschlussdiplom eines ausländischen Konservatoriums und besondere musikpädagogische Fähigkeiten verlangen.

Infolge dieser neuen Bestimmungen kam es zu einer Steigerung des Ansehens der Musikschule von Ettelbrück. Im Hinblick auf eine Leistungssteigerung und auch aus wirtschaftlichen Überlegungen heraus unterbreitete die Überwachungskommission am 28. Januar 1971 dem Gemeinderat den Plan der Schaffung einer regionalen Musikschule oder eines Konservatoriums. In der Zwischenzeit hatte der damalige Innenminister am 30. Oktober 1970 die neuen Statuten gutgeheißen unter der Bedingung, dass die Bezahlung des Lehrpersonals ausschließlich zu Lasten der Gemeinde sei. Angesichts der rasch steigenden Zahl auswärtiger Schüler

Von der "Musikschoul" zum "Conservatoire"

ersuchte die Überwachungskommission abermals am 3. November 1971 den Schöffenrat, beim zuständigen Minister, die Anerkennung der Ettelbrücker Musikschule als „Ecole Régionale de Musique du Nord“ zu bewirken. Zur gleichen Zeit gab Ed. Juncker dem Gemeinderat einen ausführlichen Bericht über das Wirken der Musikschule. Da die Schule den Rahmen der lokalen Verhältnisse gesprengt habe, schlug er die Schaffung einer regionalen Musikschule mit teilweiser staatlicher Unterstützung vor.

Das Ministerium für kulturelle Angelegenheiten bedauerte in einem Antwortschreiben, dass eine derartige Benennung bis dato nicht in Luxemburg bestünde, es jedoch der Gemeindeverwaltung freigestellt sei, die städtische Musikschule in eine Regionalschule umzubenennen, worauf der Gemeinderat am 21. Januar einstimmig und mit sofortiger Wirkung die Umbenennung in eine „Ecole Regionale de Musique“ beschloss.

Im Jahre 1976-77 rückte die Musikschule, mit 281 Einschreibungen zur drittgrößten Anstalt dieser Art in unserem Lande auf. Die Notwendigkeit einer Neuverfassung der Statuten des Konservatoriums drängte sich auf. Es sollte bis zum Jahre 1986 dauern, bis die einer Revision unterzogenen Statuten in den Bereichen der Zielsetzung, Programmeinteilung, Examensäquivalenz und allgemeiner Zusammenarbeit in Kraft traten.

In der Jahrtausendwende entschlossen sich die Gemeinden Ettelbrück und Diekirch zur Schaffung einer Syndikates um die staatliche Anerkennung des heutigen „Conservatoire de



Musique du Nord“ zu erwirken. In der Ettelbrücker Gemeinderatssitzung von 20. Dezember 2000 wurden erstmals die Statuten dieses Syndikates einstimmig gutgeheißen.

Seit der Anerkennung seitens des Kulturministeriums trägt die Musikschule, welche in den beiden Gemeinden, Ettelbrück und Diekirch wirkt, offiziell den Titel: „Conservatoire de Musique du Nord“.

Das CMNord wird mittlerweile von ca. 1600 Schülern besucht und beschäftigt insgesamt 70 Lehrbeauftragte (alle mit Hochschulausbildung). Die Leitung des Konservatoriums liegt in den Händen von Marc Jacoby (directeur) und Jeannot Weimerskirch (directeur-adjoint).

Eine der Hauptaufgaben des Konservatoriums ist die Pflege des instrumentalen Zusammenspiels und des vokalen Musizierens. Ausgehend von elementaren Spielgruppen wird das gemeinsame Musizieren in kammermusikalischen Gruppen bis hin zum Sinfonie- und Harmonieorchester, Jazz-, Combo- und Vokalensemble gepflegt.



In Diekirch und Ettelbrück gibt es Fachlehrer für fast alle klassischen Sinfonie- und Blasorchesterinstrumente für typische Barockinstrumente sowie für Kirchenmusik (Orgel, gregorianischer Gesang u.a.)

Auch moderne Instrumente wie elektrische Gitarre, Keyboard oder Drumset fehlen nicht im Angebot. Die Lehrer der Tanzabteilung unterrichten außerdem klassisches Ballett und Jazzdance.

Die musikalische Früherziehung wird bereits für Kinder ab der 2. Vorschulklasse angeboten.

Aber nicht nur Kindern und Jugendlichen steht das Konservatorium des Nordens offen; auch Erwachsenen wird die Möglichkeit gegeben, sich sowohl musiktheoretisch als auch instrumental und vokal weiterzubilden.

Dank der Zusammenarbeit mit benachbarten Gemeinden und ihren Musikgesellschaften sind verschiedene Musikkurse, außer in Ettelbrück oder Diekirch, auch in anderen Ortschaften (Bissen, Colmar-Berg, Erpeldange, Feulen, Mertzig und Schieren) möglich.

Das CMNord garantiert einen breitgefächerten Musikunterricht von höchster Qualität und trägt mit ihren neuen, idealen Räumlichkeiten wesentlich zum Ansehen unserer Stadt bei.

Für weitere Informationen steht ihnen das CMNord zu jeder Zeit zur Verfügung unter der Telefonnummer: 26 81 26 1

Quelle: Will Dondelinger / Arthur Müller: 25 Jahre Ettelbrücker Musikschule

Centre de jour pour seniors "Hirzebiërg"



***„Den Jahren Leben geben
und nicht dem Leben Jahre geben“***

Mit diesem Zitat könnte man Sinn und Zweck der vom Familienministerium 1990 ins Leben gerufenen, seinerseits „Foyer de Jour pour Personnes âgées“ genannten Tagesstätte für ältere Mitmenschen begründen.

Dass diese Struktur heute in ihrer ursprünglichen Form nicht mehr besteht, ist das Resultat einer langen Entwicklung. Die offizielle Eröffnung des Club Senior, einer neuen Dienststelle des CENTRE DE JOUR POUR SENIORS HIIRZEBIERG, im August 2001, stellt die vorläufige Schlussetappe dieser sich fortlaufend weiterentwickelnden Institution dar. Dieses Ereignis gibt auch den Anlass dazu einen Rückblick zu wagen.

Im Jahre 1989 nahm das Familienministerium erste Verhandlungen mit der Gemeinde Ettelbrück auf, damit sich eine Vereinigung ohne Gewinnzweck zum Aufbau einer Tagesstätte für Senioren gründen sollte.

Mit Dr. Jean-Claude Leners an der Spitze wurde die ASBL Hirzebiërg gegründet. Im neuerbauten Centre Kennedy kaufte die Gemeinde Ettelbrück Räumlichkeiten um sie der Tagesstätte zur Verfügung zu stellen. Über eine Konvention beteiligte sich das Familienministerium an den Kosten und im Januar 1991 wurden die ersten Mitarbeiter eingestellt. Am zweiten April 1991 öffnete das „Foyer Hirzebiërg“ seine Türen.

Nach anfänglicher Skepsis besuchten im ersten Jahr bereits 37 verschiedene Personen die Tagesstätte, was insgesamt 884 Präsenzen ergab.

Die steigenden Besucherzahlen der darauffolgenden Jahre beweisen den Erfolg der Ettelbrücker Tagesstätte, welche Besucher aus einem weiten Umkreis zu einer ganztägigen Betreuung mit Mittagessen, Ausflügen und abwechslungsreichen Aktivitäten einlud.

Im Foyer Hirzebiërg gab es seit Beginn zwei Gruppen von Besuchern. Zum einen, jene älteren Menschen, welche keine besonderen kognitiven Defizite hatten und hauptsächlich ins Foyer kamen, um ihrer Einsamkeit zu entrinnen, Hilfestellung beim Verrichten der alltäglichen Aufgaben zu erhalten, oder Kontakte mit Gleichgesinnten zu pflegen, um Abwechslung und gleichzeitig Geborgenheit und Sicherheit zu finden.

Andererseits gab es die Besuchergruppe mit kognitiven Defiziten, sprich Altersdemenz oder Alzheimer. Für sie führt der Besuch der Tagesstätte gleichzeitig zu einer Entlastung der Familien, und somit zu einer Festigung der familiären Bindung und Stärkung der Betreuungsfähigkeit.

Die bestehenden Räumlichkeiten erwiesen sich bald als zu klein und das Zusammenleben der unterschiedlichen Besuchergruppen gestaltete sich schwierig. 1998 kaufte die Gemeinde die angrenzenden Räumlichkeiten, um hier einen geeigneten Platz für die Gruppe der dementen Besucher zu schaffen.

Mit der Einführung der Pflegeversicherung zum 1.1.99 kam es zu großen Veränderungen für den gesamten Bereich der damals landesweit 19 Tagesstätten für ältere Menschen. Ende 98 kündigte das Familienministerium an, dass die traditionellen Foyers de Jour keine Daseinsberechtigung mehr hätten. Die Tagesstätte musste sich als „centre psycho-gériatrique“ spezialisieren, um von der Pflegeversicherung anerkannte Leistungen in der Betreuung von Besuchern mit kognitiven Defiziten (Altersdemenz) zu erbringen.

Zwecks Abrechnung mit der Pflegeversicherung wurde eine Konvention mit „Hëllef Doheem“, dem damals einzigen im Norden aktiven Pflegedienstleister unterzeichnet.

Die ursprüngliche Konvention mit dem Familienministerium wurde aufgekündigt. Dadurch wurde es finanziell schwierig jenen Besuchern, welche keinen Anspruch auf die Pflegeversicherung hatten, den Aufenthalt in der Tagesstätte zu ermöglichen. Diesen Besuchern wurde der volle Kostenanteil nicht abverlangt, um ihnen die präventive und stimulierende Hilfestellung der Angebote des Hirzebiërg nicht vorzuenthalten. Der Hirzebiërg war und ist übrigens die einzige Tagesstätte im Lande die diesen Weg einschlug.

Centre de jour pour seniors "Hiirzebiërg"

Auf Dauer war dieser Umstand aus finanziellen Gründen allerdings nicht haltbar.

Die Verhandlungen mit dem Familienministerium führten schließlich Ende 2000 zum Entschluss einen Club Senior zu gründen. Eine diesbezügliche Konvention wurde Anfang 2001 mit dem Ministerium unterzeichnet. Auf diese Weise werden 87% der Personalkosten von 3 Mitarbeitern gesichert, die restlichen 13% teilen sich die Gemeinden Bettendorf, Diekirch, Ettelbrück, Feulen und Schieren.

Das „Centre de jour pour seniors Hiirzebiërg“ ist mittlerweile zu einer beliebten und zugleich notwendigen Institution im Interesse des älteren Mitbürgers geworden. Die Entwicklung der Präsenzen seit 1991 liest sich wie folgt:

Intern werden die Besucher nunmehr in drei Gruppen aufgeteilt. Eine Gruppe für Demenzerkrankte (centre psychogériatrique), eine Gruppe für psychisch und physisch valide Besucher (Foyer gériatrique), und die Gruppe des Club Senior. Der Aufbau der Gruppe „der pflegenden Angehörigen“ steht für 2003 auf dem Programm. Im Rahmen der wöchentlichen Infostunden

finden regelmäßig Gespräche mit Familienangehörigen statt. Austausch und Problembewältigung in gemeinsamen Treffen sind das Ziel dieser Gruppen.

Wird der Club Senior nur von den Besuchern aufgesucht, welche sich punktuell für eine oder mehrere Aktivitäten einschreiben während das centre psychogériatrique den dementen Besuchern im Rahmen einer anerkannten Pflegedienstleistung vorbehalten ist, so bleibt die Form des Foyer gériatrique bestehen für die Besucher, welche seit jeher die Tagestätte aufsuchen und sich nicht in eine der beiden Strukturen einteilen lassen. In einer späteren Ausgabe des Reider wollen wir näher auf die beiden Standbeine centre psychogériatrique und Club Senior eingehen.

Das Centre de jour pour Seniors Hiirzebiërg wird geleitet von einem multidisziplinären Team mit dem Direktionsbeauftragten Marc Winandy an der Spitze. Insgesamt stehen 18 Mitarbeiter den Besuchern mit fachlicher Kompetenz zur Verfügung. Geöffnet hat das Centre Hiirzebiërg von Montags bis Freitags, von 08.00 bis 18.00 Uhr und Samstags von 09.00 bis 17.00 Uhr. Weiterführende Informationen erhält man vor Ort oder unter der Telefonnummer 81 79 97 1.



Autofräie Waarkdall



Eine familienfreundliche Initiative

In der kommunalen „Commission sportive“ wird nicht nur an den organisierten Sport in den lokalen Vereinen gedacht. Auch die sportliche Aktivität für einen jeden Bürger der Gemeinde – Breitensport im wahrsten Sinne des Wortes – ist ein Thema dieses konsultativen Organs. Mit der Organisation des „Autofräien Waarkdall“ am 8. September 2002 wurde man diesem Anspruch zur Genüge gerecht. Das wunderschöne Tal der Wark zwischen Warken und Welscheid, war für den motorisierten Verkehr – von 10 bis 20 Uhr – gesperrt. Neben dem Inline-Rennen und dem Straßenlauf – organisiert vom Leichtathletikverein CAPA – stand die Straße zwischen beiden erwähnten Ortschaften dem großen Publikum zur Verfügung. Ein Angebot – rund 200 Teilnehmer wurden gezählt – das reichlich genutzt wurde.

Bereits vor Mittag sah man Wandergruppen, die sich von Warken aus auf den Weg machten, um am Brunch im Hotel Reuter teilzunehmen. Bei herrlichen sommerlichen Temperaturen wurde während des Nachmittags diese 5-kilometerlange Strecke von allen Altersgruppen genutzt. Mit Kind und Kegel waren zahlreiche Familien unterwegs. Fahrradfahrer, Spaziergänger – mit oder ohne Vierbeiner – sowie Skater – Anfänger ebenso wie erfahrene Rennläufer – teilten sich freundschaftlich die wunderbare Möglichkeit sich ohne Gefahr im Warktal zu bewegen. Für Verpflegung war sowohl in Welscheid als auch in Warken gesorgt. Animationen für die Kinder verhalfen der Veranstaltung zum Volksfest. Eine überaus gelungene Veranstaltung, die eine Wiederholung am kommenden 7. September 2003 finden wird.



Sportifs méritants 2000/2001

1 étoile

- FC Etzella: scolaires
- BBC Etzella: cadets, fillettes, minis
- Swimming Club: Dana Gales, Laurent Carnol, Raphaël Stacchiotti
- Flèche du Nord: Serge Urlings, Joanne Szolik
- Kiss Shot: Jo Graff, Max Graff

2 étoiles

- BBC Etzella: seniors dames
- Tennis Club: Jeunes vétérans hommes, Jeunes vétérans dames
- Flèche du Nord: René Mack, Francine Mack
- Swimming Club: Lynn Gales, Jeanne Adam, Cheryl Ries
- Squash Club: équipe réserve
- CAPA: Christiane Liefgen, Jos Schuster, Dudek Kazimierz
- Special Olympics: Natascha Neusius, Luigi Alberti, Sonia Engeldinger/Brigitte Engeldinger, Jeff Lazzarini, Sam Majerus, Claudine Koch, Martine Engel, Annouck Frederic
- DT Etzella: Stéphane Dijou, équipe dames

3 étoiles

- Swimming Club: Lara Heinz, Paul Biber, Christine Mailliet, Marc Jager, Nora Consbruck, Daphné Stacchiotti, Lynn Agnes, Jill Lehnen
- CAPA: Omar Bekkali
- Squash Club: équipe hommes
- DT Etzella: Ni Xia Lian
- Amis du chien de Police et de Garde: équipe
- BBC Etzella: équipe hommes, équipe dames
- Kiss Shot: Julia Bai

Dirigeants méritants:

25 ans

- FC Etzella: Geo Gillen
- Tennis Club: Roland Besch

50 ans

- FC Etzella: Jean-Pierre Hirt



La prime de construction ou d'acquisition

Aides au logement accordées par l'Etat pour la construction ou l'acquisition d'un logement

Son montant peut varier entre 495,79 et 9.667,85 euros. La prime est calculée en fonction du revenu et de la situation familiale du demandeur. Le logement doit se situer au Grand-Duché de Luxembourg et servir d'habitation effective principale et permanente pendant au moins 10 ans.

Le demandeur ne doit pas être propriétaire ou usufruitier d'un autre logement ni au Grand-Duché ni à l'étranger. En outre il doit respecter les critères de surface utile dépendant de la composition de la famille.

Surface utile d'une maison unifamiliale:
65 m² au moins et 140 m² au plus
Surface utile d'un appartement:
52 m² au moins et 120 m² au plus

Ne sont pas compris les caves, garages, greniers, ateliers ou autres dépendances destinées à des fins professionnelles. Ces surfaces peuvent être augmentées:

de 16 m² pour tout enfant à charge à partir du troisième
de 20 m² pour tout ascendant vivant dans le ménage commun,
- si le ménage compte plus de 4 personnes
- si l'ascendant n'est pas lui-même propriétaire d'un logement
- si l'ascendant vu son état d'infirmité ne peut vivre seul.

Ainsi un ménage avec 2 enfants dont le revenu imposable s'élève à 29.747,22 euros a droit à une prime de 4.214,19 euros. Pour les immeubles construits avant le 1er septembre 1944, aucune condition de surface n'est à remplir.

Autre critère pris en considération pour le calcul de la prime: Le revenu imposable qui doit correspondre:

- soit à la moyenne des 3 années d'imposition précédant le début des travaux ou la date de l'acte notarié,
- soit au revenu de l'année précédant immédiatement cette date,
- soit (sous certaines conditions) au revenu de l'année du début des travaux ou de l'acquisition du logement

Les mêmes critères de surface et de revenu valent pour l'octroi de la prime d'amélioration.

La prime d'amélioration

Cette aide en capital peut être obtenue pour financer la

rénovation d'un logement dans le but:

- d'améliorer les conditions de salubrité et de sécurité dans des immeubles âgés de 30 ans au moins ou
- de créer de nouvelles pièces, d'agrandir des pièces existantes si la taille du ménage s'est agrandie ou si l'immeuble a été transformé en deux logements afin de permettre à deux générations d'y vivre séparément.

Ainsi un ménage avec deux enfants et un revenu imposable de 24.789,35 euros, peut toucher une prime de 30% du montant total des factures, avec un maximum de 2.478,94 euros.

Les travaux exécutés par le bénéficiaire lui-même et par des membres de famille sont mis en compte pour la moitié de leur valeur commerciale.

La prime d'épargne

Il s'agit d'une aide en capital dont le montant correspond aux intérêts et primes bonifiés sur les comptes d'épargne utilisés pour le financement d'un logement

La subvention d'intérêt

C'est une aide en intérêts de l'Etat qui peut être accordée afin de réduire les charges mensuelles.

La bonification d'intérêt

C'est une aide en intérêts de l'ordre de 0,875% par enfant à charge.

Le complément de prime pour frais d'architecte et ingénieur-conseil

C'est une aide financière de l'Etat comme complément à la prime de construction ou d'amélioration afin de compenser partiellement les frais et honoraires d'architecte ou d'ingénieur-conseil. Elle correspond à la moitié des frais d'honoraires sans qu'elle puisse dépasser le montant de 1.239,47 euros.

La garantie d'Etat

Elle sert à garantir auprès d'un établissement financier le prêt d'un demandeur qui ne peut pas fournir de propres garanties. Pour toute information supplémentaire il faut s'adresser au Service «Info Logement» coin boulevard Grande-Duchesse Charlotte/avenue Gaston Diderich L-1430 Luxembourg, tél. 478-4860

Bauprämie und die Anschaffungsprämie

Staatliche Prämien und Beihilfen zum Erwerb eines Hauses oder einer Eigentumswohnung

Diese staatlichen Kapitalhilfen werden nach dem Einkommen und der Familienlage berechnet und liegen zwischen 495,79 und 9.667,85 Euro. Der Antragsteller hat Anrecht darauf, falls er ein Hypothekendarlehen bei einem Finanzinstitut abgeschlossen hat zwecks Bau eines Hauses oder einer Wohnung, welche sich im Großherzogtum Luxemburg befindet, und dem Haushalt als eigentlichen und ständigen Wohnsitz während 10 Jahren dienen wird. Er darf weder Eigentümer noch Nutznießer einer anderen Wohnung im Großherzogtum oder im Ausland sein. Außerdem müssen die festgesetzten, nachfolgenden Bedingungen hinsichtlich der Wohnungsfläche erfüllt sein:

Einfamilienhaus:
mindestens 65 qm höchstens 140 qm.

Appartementswohnung:
mindestens 52 qm höchstens 120 qm

Nicht einberechnet werden Keller, Garagen, Ateliers oder andere zu Berufszwecken dienende Nebengebäude. Die Wohnfläche kann erhöht werden:

um 16 qm ab dem 3. Kind
um 20 qm für jeden im Haushalt wohnenden Verwandten:
-wenn der Haushalt mehr als 4 Personen begreift,
-wenn dieser Verwandte nicht Eigentümer oder Nutznießer einer Wohnung ist,
-wenn dieser Verwandte aufgrund seiner Behinderung nicht alleine zu wohnen vermag.

Das zu berücksichtigende, besteuerebare Einkommen für die Gewährung einer Prämie entspricht entweder

-dem Durchschnittseinkommen der 3 letzten Steuerjahre oder
-dem Einkommen des vorangegangenen Steuerjahres oder
-dem Einkommen zu Beginn der Bauarbeiten resp. demjenigen bei Abschluss des notariellen Kaufvertrages.

So erhält ein Haushalt mit 2 Kindern bei einem besteuerebaren Einkommen von 29.747,22 Euro eine Bauprämie von 4.214,19 Euro. Die Prämie kann verweigert werden, wenn z.B. das besteuerebare Einkommen des Antragstellers bei einem Indexstand der Lebenshaltungskosten von 569,41 mehr als 42.345,92 Euro beträgt.

Dieselben Bedingungen von Familienlage, Einkommen und Wohnfläche gelten auch für den Bezug einer Verbesserungsprämie.

Die Verbesserungsprämie

Es ist eine staatliche Kapitalhilfe zur Renovierung von Wohnungen mit dem Zweck:

- die Sicherheit und die Wohnbedingungen in Gebäuden, die vor mehr als 30 Jahren errichtet wurden, zu verbessern,
- neuen Wohnraum zu schaffen resp. bestehenden Wohnraum zu erweitern, wenn der Haushalt sich vergrößert hat oder wenn das Gebäude umgebaut wurde, um zwei Generationen zu ermöglichen in getrennten Haushalten darin zu leben.

So kann ein Haushalt mit zwei Kindern und einem besteuerebaren Einkommen von 24.789,35 Euro eine Prämie erhalten, die 30% der Höhe der in Rechnung gestellten Arbeiten entspricht bis zu einem Maximum von 2.478,94 Euro. Vom Bauherrn oder Familienmitgliedern ausgeführte Arbeiten werden mit der Hälfte ihres handelsüblichen Werts berücksichtigt.

Die Sparprämie

Sie ist eine staatliche Kapitalhilfe, deren Höhe den anfallenden Zinsen und Treueprämien entspricht, die man auf den für die Finanzierung der Wohnung verwendeten Guthaben erhält. Der Höchstbetrag der Sparprämie beträgt 4.957,87 Euro.

Die Zinssubvention

Sie hilft die monatlichen Tilgungsraten zu reduzieren.

Die Zinsbonifikation

Auch sie hilft die monatlichen Tilgungsraten zu mindern, indem der Staat eine Zinsbonifikation von 0,875% pro Kind gewährt.

Die staatliche Bürgschaft

Falls es jemanden nicht möglich ist, seinem Finanzinstitut eine ausreichende finanzielle Garantie für die Gewährung eines Kredits zu liefern, kann der Staat die Bürgschaft für das Darlehen übernehmen.

Zwecks näherer Auskunft wenden Sie sich bitte an:

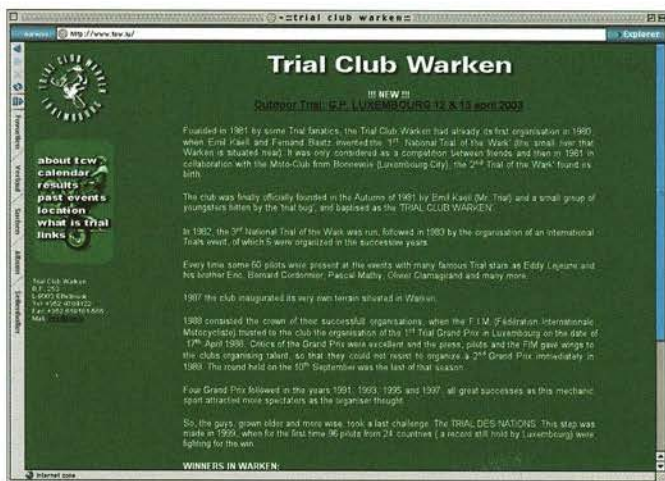
Info Logement

Ecke avenue Gaston Diderich / boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1420 Luxemburg Tel. 478-4860

Warken im Internet

Nachdem wir uns letztes Mal mit allgemeinen Erklärungen über das weltweite Informationsnetz beschäftigt hatten, wollen wir diesmal, wie versprochen, über die Präsenz der Ortschaft Warken im Internet berichten. Gestartet wurde die entsprechende Suche wie bei Ettelbrück mit derselben Suchmaschine „Google“.

Erster Treffer: Der Trial-Club Warken unter www.tcw.lu. Nicht vergessen! Am 12. und 13. April trägt der Verein einen weiteren Grand-Prix de Luxembourg im Trial aus. Grund genug, dem rührigen Verein nicht nur einen virtuellen Besuch abzustatten. Infos und Details zum Verein und Grand-Prix können natürlich abgerufen werden. Im Zusammenhang mit Trial befindet sich Warken denn auch öfters im großen Netz, denn viele Sites haben den Kalender der Weltmeisterschaft 2003 schon veröffentlicht. In Warken wurde in früheren Zeiten auch Moto-Cross gefahren. Eine kleinen Rückblick auf den Großen Preis von Luxemburg, der zum letzten Mal 1982 in Warken stattfand, findet sich bei <http://homepage.internet.lu/marc.hirt/history/histeng.htm>. Das waren noch Zeiten als 30.000 Motorsportanhänger alljährlich nach Warken einfanden und sich dort an den dargebotenen sportlich hochrangigen Leistungen begeisterten!



Weniger lärmvoll und gemütlicher geht es bei den Skatern und Läufern zu. Beim lokalen Leichtathletikclub CAPA (<http://www.capa.lu/>) überrascht uns ein Link mit vielen Bildern über den Waarkdall-Lauf, der erstmals im Jahre 2002 ausgetragen wurde. Ein Sportereignis, das in Zukunft einen bleibenden Platz im Ettelbrücker Manifestationskalender behalten sollte.

Bei der weiteren Suche fällt auf, dass es ziemlich viele Menschen gibt, die sich mit dem Nachnamen „Warken“ schmücken. Ein paar kleine Beispiele gefällig?

So stammt die Web-Seite eines gewissen Roberto Luiz Warken aus Brasilien: <http://www.warken.floripa.com.br/>. In Südamerika gibt überhaupt viele Leute, die sich „Warken“ nennen. Wenn die alle aus Warken stammen würden, könnte sich die Ortschaft über eine der größten Auswanderungsquoten rühmen.

Beim weltgrößten Online-Buchhändler Amazon (www.amazon.de) bietet ein gewisser Elmar Warken ein Computerbuch an mit sage und schreibe 1018 Seiten mit dem Thema: Delphi unter Linux. Eine Möglichkeit sich an dem Wälzer die Zähne auszubeißen. Jedenfalls wäre danach ein helfender Zahnarzt von größtem Nutzen. Der bietet sich an in Wiesbaden unter www.dr-warken.de.

Die Adresse www.uni-saarland.de/fak4/fr43/warken.htm behauptet, an der Universität Saarbrücken assistiere am Lehrstuhl für Nordamerikanische Literatur und Kultur eine Arlette Warken als wissenschaftliche Mitarbeiterin. Wer mit der Lady Kontakt aufnehmen möchte, und indianische Zivilisationen kennenlernen möchte, kann dies tun mittels der E-Mail Adresse: a.warken@mx.uni-saarland.de.

Überraschenderweise sind die Warkener auch sportlich. In Kanada lief Shannon Warken die 100 Meter in 13"59 Sekunden. So geschehen bei kanadischen Provinzmeisterschaften und nachzulesen unter http://www.shsaa.ca/pages/activities/track/2002_res/Senior_Girls_Final_Results.htm

Für die Fußballfans unter den Lesern gibt es ebenfalls recht interessante Mitteilungen. Am 21. Juli 1930 bei der ersten Fußball-WM, spielte Uruguay 4 zu 0 gegen Rumänien. Einer der beiden Linienrichter war der Chilene Alberto, ja richtig, Warken. Derselbe amtierte aber auch als Schiedsrichter während des Turniers. Nachzulesen unter: http://www.1930-worldcupmuseum.com/1930stat_es.html.

Aber wir wollen ja nicht jedem Menschen beschäftigen, der seine Schuldscheine oder Postsendungen mit dem Namen Warken unterschreibt. Allein für Luxemburg zählt das

elektronische Telefonbuch www.allo.lu 40 Einträge mit dem Namen Warken.

Was außer Menschen und Motorsport findet sich denn noch unter dem Stichwort „Warken“ im Internet? Leider nicht ganz viel. Die Pfarrei Ettelbrück erzählt uns die Geschichte der Warkener Kapelle: www.paroisse-Ettelbrück.lu/warken.html. Jetzt weiß ich zum Beispiel, dass die Glocke der Kapelle vor rund 90 Jahren, nämlich am 29. Dezember 1912, geweiht wurde.



Für den nach dem Ersten Weltkrieg in Ettelbrück stationierten US-Soldat Paul Hendrikson muss die Wanderung nach Warken am 23. April 1919 ein herzbewegendes Ereignis gewesen sein, als er sich unterwegs das Elektrizitätswerk

mit seiner Kohlegasturbine ansah: <http://my.inil.com/~jimvgill/wwipages/story19.html>. Auf der erwähnten Seite findet man ebenfalls eine Postkarte mit einer Ansicht der Großstraße.

Schlussendlich gibt es da noch Steve Warken, wohnhaft in der rue de Warken in Ettelbrück, der eine Seite namens <http://www.warken.net> eingerichtet hat. Leider ohne jeglichen Inhalt. Vielleicht fühlt er sich durch diesen Artikel berufen, mehr daraus zu machen, zum Beispiel eine Link-Sammlung zum Thema Warken.

Fast alle „Hits“ sind personenbezogen. Leider habe ich in den paar Stunden meines „Surfens“ keine weiteren Angaben über Warken gefunden.

Abschließend – und dies gilt prinzipiell bei der Suche von Familiennamen – verrate ich Ihnen eine wertvolle Adresse: <http://www.phonenumbers.net/>, um Personen auffindig zu machen. So konnte ich einige meiner Namensvetter im tiefgefrorenen Alaska entdecken. Versuchen Sie einmal Leute mit Ihrem Namen rund um den Globus zu finden und eventuell zu kontaktieren. Spannende und lustige Geschichten erwarten Sie, denn so mancher wird antworten. Wer kann schon ahnen, was sich aus solch einer Kontaktaufnahme ergibt!

Marc Hirt

Gewalt in den Schulen

Unsere Gesellschaft erlebt gegenwärtig eine Vielzahl von Erscheinungsformen von Gewalt und Gewaltbereitschaft. Kinder und Jugendliche treten immer öfter als Opfer, aber auch als Täter von Gewalthandlungen in Erscheinung. Zunehmend aggressives Verhalten von Kindern und Jugendlichen muss im Zusammenhang mit den grundlegenden gesellschaftlichen Wandlungsprozessen gesehen werden.

Die veränderten Lebens- und Sozialisationsbedingungen unter denen unsere Kinder heute aufwachsen haben die Vermittlung von anerkannten gemeinschaftlichen Werten, Normen und Verhaltensweisen schwieriger gemacht. Um der Entstehung von Gewalt und Gewaltbereitschaft vor allem bei jungen Menschen entgegenzuwirken, sind in erster Linie erzieherische Einflüsse wichtig. Die Polizei will durch eine verstärkte Aufklärung dazu beitragen.

Nachdem die beiden erfahrenen Polizeibeamten Carlo

Schmitz, Chef-Kommissar, und Jeannot Goeres, Kommissar, im Dezember 2002 in den Klassen des 6. Schuljahres waren um über die Formen von Gewalt und die Möglichkeiten einer gewaltvermeidenden Konfliktlösung zu sprechen, taten sie dies, in der Fortsetzung ihres Pilotprojektes, Mitte Januar in einem Informationsabend für Eltern.



ADMINISTRATION COMMUNALE DE LA VILLE D'ETTELBRUCK

L-9002 ETTTELBRUCK B.P. 116

HEURES D'OUVERTURE: 08.30 – 11.30 et 14.00 – 16.00 heures

Standard téléphonique: 81 91 81 – 1

Fax: 81 91 81 – 364 E-mail: commune@ettelbruck.lu Site Internet: www.ettelbruck.lu

Sélection directe: voir annuaire téléphonique

SERVICE DEPANNAGE en dehors des heures de bureau:

Electricité: 021 188 158 Eau: 021 466 163 Canalisation, Voirie: 021 234 364

C: SERVICES TECHNIQUES



1. Service des projets communaux et bâtiments

Hôtel de Ville

- autorisations à bâtir
- lotissements
- autorisations façades et échafaudages
- projets de génie civil
- bâtiments communaux
- réseau de chauffage urbain
- gestion City-Bus

2. Service Électricité et Eau

Hôtel de Ville

- lecture des compteurs électricité, eau et chaleur
- facturation électricité, eau et chaleur
- facturation canalisation et déchets
- facturation des raccordements



3. Services industriels

118 rue de Warken

- raccordements électricité, eau et chauffage urbain
- installations de compteurs
- réseau électrique moyenne et basse tension
- réseau d'eau potable
- éclairage public
- entretien signalisation routière
- paramètres
- magasins
- garage communal

4. Service des règies

44 rue G.D. Joséphine Charlotte

- voirie vicinale et rurale
- entretien espaces verts et promenades
- aires de jeux
- entretien cimetière
- bâtiments communaux
- canalisation et avaloirs
- location panneaux «stationnement interdit»



AFP SERVICES - Service Dageselteren

Nous collaborons avec des parents d'accueil, qui sont disposés à garder des enfants à leur domicile.

Les parents d'accueil...

- sont flexibles en ce qui concerne les horaires de garde et habitent à proximité
- assurent le contact avec d'autres enfants, et ceci dans une structure familiale

Nous...

- concluons annuellement une convention avec le Ministère de la Famille
- sommes accessibles pour toute famille intéressée

- établissons le contact entre les parents d'accueil et la famille d'origine
- assurons une garde réglementée
- garantissons un suivi qualifié, tant des parents d'accueil, que de la famille d'origine

Avez-vous besoin d'une famille d'accueil pour votre enfant?

Etes-vous intéressé(e) à devenir mère/père d'accueil?

Vous pouvez nous contacter auprès de:

AFP-Services, Service Dageselteren

3 rue du Curé

L-1368 Luxembourg

Tel.: 26 20 27 94

Ils nous ont quittés en 2002



MOHNEN Lilly	02.01.2002	90 ans	LEGRAND-KIRSCHT Charlotte	01.04.2002	95 ans
NENNIG Pierre	03.01.2002	45 ans	MELMER-JANDER Caroline	02.04.2002	89 ans
THOLL-SPADER Marie Seraphine	03.01.2002	81 ans	LIEUTENANT Michel	03.04.2002	72 ans
MERSCH-GROFF Delphine	04.01.2002	87 ans	KRIPLER Emile	07.04.2002	83 ans
HOLTZ-FROELIGER Georgette	06.01.2002	81 ans	LOPES LIMA Sven	12.04.2002	1 jour
RODRIGUEZ HORTIGOSA Joaquim	07.01.2002	70 ans	THULL Peter	22.04.2002	77 ans
GEDIG Waldemar	20.01.2002	77 ans	LOSSELONG Marcel	02.05.2002	82 ans
HENTGES-MAY Liliane	21.01.2002	75 ans	MAIER-MÜLLESCH Célestine	03.05.2002	88 ans
ENGELDINGER Lucien	30.01.2002	85 ans	SCHMIT-WENKIN Marie	04.05.2002	88 ans
DA FONSECA Nunes Carlos	31.01.2002	45 ans	NICOLAY Edouard	12.05.2002	88 ans
DA SILVA-DA SILVA Ana	05.02.2002	85 ans	WAGENER Camille	21.05.2002	89 ans
JONAS René	07.02.2002	85 ans	SCHEFFEN Robert	22.05.2002	79 ans
SCHEIFER-GROBUSCH Marthe	10.02.2002	81 ans	DIEDERICH-BRAUN Marie	27.05.2002	92 ans
COIMBRA Santiago Melisa	13.02.2002	4 ans	MARES Bohumil	28.05.2002	74 ans
ARENDT-NEYER Yvette-Marie	21.02.2002	64 ans	CAMES Pierre	01.06.2002	92 ans
SEYLER-WAGNER Marie	21.02.2002	78 ans	ZENNER Marie Rose	05.06.2002	55 ans
NOSBUSCH Marie Thérèse	22.02.2002	67 ans	GOBIET-KLINGEMEYER Marguerite	15.06.2002	71 ans
BRACHMANN-JUNCKER Thérèse	28.02.2002	80 ans	FERNANDES SILVA-DA COSTA Maria José	08.07.2002	43 ans
STRAUS Ferdj	16.03.2002	75 ans	KIRTZ Nicolas	13.07.2002	72 ans
ROTH-DROUART Marguerite	19.03.2002	87 ans	FISCH Katharina	22.07.2002	63 ans
CHELIUS Victor	20.03.2002	97 ans	LINDEN Albert	28.07.2002	78 ans
JACOBY-ACKERMANN Gilberte	30.03.2002	77 ans	KETTEL-HERMANN Marthe	30.07.2002	80 ans
			CORREIA DE SOUSA Dominique	12.08.2002	2 ans
			WEBER-EWEN Sophie	21.08.2002	80 ans
			SCHOLTES-SCHWEITZER Henriette	09.09.2002	66 ans
			KEIP-SCHOUX Yvonne	14.09.2002	77 ans
			MICHELS Mathias	28.09.2002	81 ans
			WAGENER-HETTINGER Olga	29.09.2002	75 ans
			SILBEREISEN-KABER Nicole	09.10.2002	63 ans
			WERTHESSSEN-ADAMY Valentine	14.10.2002	67 ans
			WANTZ-GRÜNE Antoinette	16.10.2002	88 ans
			BOURGER Joseph	02.11.2002	80 ans
			KIEFER-SCHLIM Jeanne Marie	11.11.2002	68 ans
			MOLITOR Jean-Pierre	13.11.2002	72 ans
			HOFFMANN Jeanne	17.12.2002	71 ans
			PETRY Ernest	17.12.2002	66 ans
			MAGALHAES FERRAZ Joao Manuel	26.12.2002	42 ans

Rédaction: Nico Beckerich, Will Dondelinger, Pierrot Feltgen, Claude Halsdorf, Marc Hirt,
Arthur Muller, Jean-Marie Oberlinkels, Jean-Paul Schaaf, Alphonse Schmit,
Marthy Thull

Layout: Agence de publicité LEZARTS



Editeur responsable:
Administration Communale
de la Ville d'Ettelbruck
B.P. 116
L-9002 Ettelbruck

Tél.: 81 91 81-1

